



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

AHILLÉ — ARGENTRÉ — BONCHAMP — CHÂLONS-DU-MAINE — CHANGÉ — LA CHAPELLE-ANTHENAISE  
ENTRAMMES — FORCÉ — LAVAL — L'HUISSERIE — LOUVERNÉ — LOUVIGNÉ — MONTFLOURS  
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT — NUILLÉ-SUR-VICOIN — PARNÉ-SUR-ROC — ST-BERTHEVIN  
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX — ST-JEAN-SUR-MAYENNE — SOULGÉ-SUR-OUETTE



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017**

## DE LAVAL AGGLOMÉRATION

# SOMMAIRE



## 6 UN TERRITOIRE des compétences

## 8

### 2017 EN IMAGES



## 10 UN TERRITOIRE attractif

## 20 UN TERRITOIRE durable



## 30 UN TERRITOIRE de vie

## 40 Gouvernance & PERFORMANCE



Directeur de la publication :  
Benoît LION.  
Rédactrice en chef : Julie JACQUES.  
Rédaction : Carole GERVAIS  
et Barbara BOISNARD.  
Réalisation : Portobello Communication.  
Impression : Reprographie TALLOT.  
Crédit Photos : © Laval Agglomération DR.



Au-delà du simple exercice réglementaire, le rapport d'activité pour une collectivité est le moment privilégié pour informer de la vie de l'institution et présenter son action pour l'année passée. Le moins que l'on puisse dire, c'est que 2017 a encore été une année importante et riche de travaux, de réalisations et de développement de notre agglomération.

Parmi les réalisations emblématiques, il y a eu l'ouverture du bâtiment « Laval Économie Emploi », situé au cœur du quartier Ferrié. La Mayenne connaît l'un des taux de chômage les plus faibles de France. Pour autant, trop de demandeurs d'emploi peinent encore à entrer en contact avec les entreprises et certains postes ne trouvent pas preneur. Notre priorité demeure donc l'emploi. Pour cela, nous misons sur la synergie des acteurs et les rencontres, idée que nous avons matérialisée au travers de ce lieu qui réunit plus de douze acteurs de l'emploi et de la formation au service des habitants, des futurs habitants et des entreprises.

2017 aura été, pour les technologies de la réalité virtuelle et augmentée, une année importante également, puisqu'elles détiennent désormais leur propre lieu d'expression au sein du Laval Virtual Center. Un équipement phare aux dimensions égales à la renommée mondiale de notre spécificité. Là aussi, il s'agit de porter l'ensemble de l'écosystème pour accompagner les entreprises locales vers l'innovation. En matière d'aménagement, le Très Haut Débit poursuit son déploiement sur l'ensemble de notre territoire pour une couverture totale à l'horizon 2020.

Ce rapport d'activité vous montre aussi plus en détail, dans les pages qui suivent, le travail et l'investissement des agents de notre collectivité qui participent à la réussite de ce que nous avons accompli en 2017, avec notamment l'enrichissement de nos compétences en ce qui concerne la gestion de l'eau et l'enseignement artistique.

Enfin, cette année, les collectivités ont été consultées par la Préfecture dans le cadre d'une fusion entre Laval Agglomération et la Communauté de communes du Pays de Loiron. À l'issue des votes des communes et des deux intercommunalités, le choix d'un avenir commun a été décidé. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, notre territoire, dans sa nouvelle dimension, affirmera plus encore sa place prépondérante au sein du département de la Mayenne. Première collectivité en termes de population, d'emplois et d'activité économique... notre nouvelle agglomération renforcera plus encore son attractivité.

**François ZOCCHETTO**

*Président de Laval Agglomération*



# UN TERRITOIRE des compétences

## Dates

### 1993

Création de la Communauté de communes du Pays de Laval qui remplace le District, le Syndicat d'études de l'Agglomération lavalloise et le Syndicat intercommunal de l'Aménagement de Changé-Laval.

### 1994

Montflours devient la 20<sup>e</sup> commune de la Communauté de communes du Pays de Laval.

### 2001

La Communauté d'agglomération de Laval succède à la Communauté de communes du Pays de Laval.

### 2002

La collectivité prend le nom de Laval Agglomération.

### 2014

L'Hôtel communautaire de Laval Agglomération est créé, 1 place du Général Ferrié à Laval.

### 2015

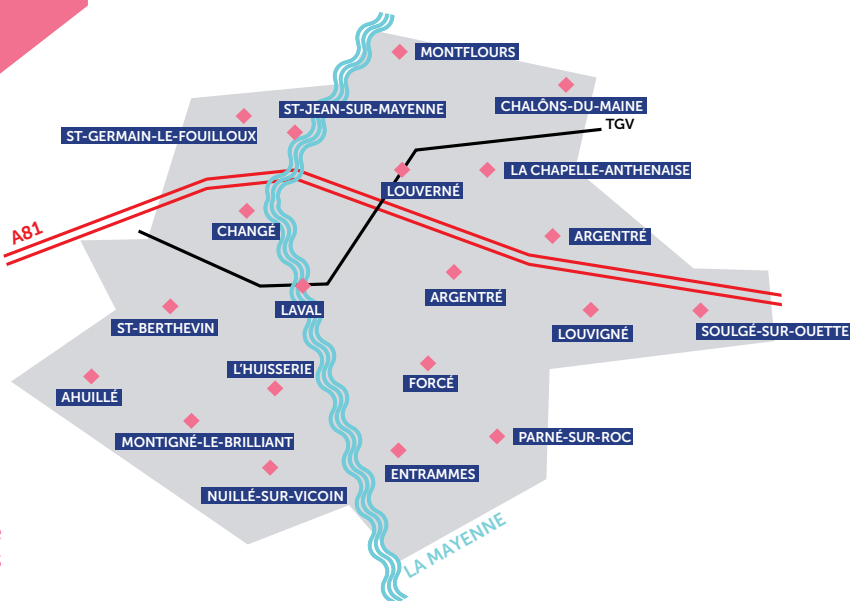
Adoption à l'unanimité du Projet de territoire.

### 2016

Laval Agglomération opte pour une nouvelle identité qui revisite la figure du palindrome, dans une volonté d'incarner une collectivité plus attractive, tournée vers l'avenir.

### 2017

Prise de compétences de l'eau-assainissement et enseignement artistique (danse, musique, théâtre et arts visuels).



**Améliorer la vie de ses 95 000 habitants et faciliter le développement de plus de 2 680 entreprises sont les priorités de Laval Agglomération. Entre vitalité économique, pôle d'enseignement supérieur, plate-forme de la réalité virtuelle, qualité de vie, services à la population et tourisme, son territoire, qui s'étend sur près de 433 km<sup>2</sup>, dispose de nombreux atouts.**

Laval Agglomération est un territoire économiquement solide et volontaire. Le taux de chômage y est nettement inférieur à la moyenne nationale. Son économie y est extrêmement diversifiée, on y compte beaucoup d'entreprises leaders à capitaux familiaux, un réseau dense de sociétés de plusieurs centaines de salariés, une proximité entre dirigeants et collaborateurs particulièrement productive. Il règne sur cette terre d'innovation un état d'esprit ouvert aux talents et aux projets. Elle bénéficie par exemple d'une reconnaissance mondiale dans l'agroalimentaire ou encore dans le domaine de la réalité virtuelle avec le salon Laval Virtual.

L'arrivée de la Ligne Grande Vitesse (LGV) et l'inauguration du Laval Virtual Center, bâtiment emblématique du savoir-faire technologique, en 2017, viennent accélérer cette dynamique positive dont bénéficie Laval Agglomération. L'attractivité et la solidité de son économie passent plus que jamais par la solidarité entre acteurs, le maintien et le développement des entreprises et l'implantation durable de nouveaux projets.

Les élus de Laval Agglo ont fait des choix ambitieux inscrits au sein du Projet de territoire de Laval Agglomération, adopté collectivement en janvier 2015. Ce document fixe les orientations choisies autour de quatre axes : un territoire attractif, un territoire durable, un territoire de vie, gouvernance et performance. Il permet de répondre aux objectifs de l'intercommunalité en termes de mutualisation et de favoriser un maillage harmonieux et un aménagement pertinent du territoire. Ce Projet de territoire offre également une nouvelle segmentation des politiques publiques exercées par l'agglomération pour les rendre plus lisibles aux yeux des concitoyens et permettre de mesurer les orientations et les évaluations de chaque projet. Ceci afin de garantir aux habitants une réelle qualité de vie, une offre d'équipements et de services performante et un cadre naturel préservé.



## LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LAVAL AGGLOMÉRATION

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- > Zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et touristiques
- > Actions de développement et de promotion du territoire
- > Aides directes et indirectes aux entreprises
- > Politique de l'emploi
- > Plan local pour l'insertion et l'emploi

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

- > Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI)
- > Actions de développement
- > Gestion des équipements

### TRANSPORTS ET MOBILITÉ

- > Plan Global de Déplacement (PGD)
- > Grandes infrastructures
- > Transport collectif
- > Déplacements doux
- > Voiries et pistes cyclables

### AMÉNAGEMENT

- > Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)
- > Schéma d'observation de prospectives urbaines
- > Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- > Programmation foncière
- > Études d'aménagement
- > Crématorium

### HABITAT

- > Équilibre social et diversité de l'habitat
- > Programme local de l'habitat
- > Amélioration du parc immobilier d'intérêt communautaire
- > Gens du voyage : gestion des structures d'accueil et aides à la sédentarisation, schéma départemental d'accueil

### SOLIDARITÉ ET SANTÉ

- > Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- > Prévention de la délinquance
- > Actions sociales
- > Incendie et secours

### ESPACES PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

- > Qualité des espaces publics et naturels d'intérêt communautaire
- > Gestion, collecte et valorisation des déchets
- > Stratégie environnementale
- > Chemins de randonnée
- > Centre d'Initiation à la Nature
- > Entretien du Bois de L'Huisserie
- > Lutte contre la pollution
- > Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- > Eau et assainissement

### NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- > Réalité Virtuelle et Augmentée
- > Ingénierium
- > Laval Virtual
- > Laval Très Haut Débit

### SPORT

- > Actions de développement et gestion des équipements sportifs : piscine Saint-Nicolas, Aquabulle, stade Francis-Le-Basser, terrain Louis-Béchu, piste d'athlétisme, Centre régional d'éducation formation sport jeunesse Pierre-de-Coubertin, golf de Laval et de Mayenne, centre d'entraînement des Gandonnières
- > Soutien aux courses hippiques et aux hippodromes
- > Soutien au sport de haut niveau et à l'événementiel sportif

### CULTURE

- > Gestion des équipements culturels : Théâtre, le 6par4
- > Lecture publique (mise en réseau, carte communautaire, gratuité)
- > Soutien à la création et à la diffusion artistique
- > Enseignements artistiques : danse, musique, théâtre et arts visuels

### TOURISME

- > Animation touristique et patrimoniale
- > Soutien aux acteurs du tourisme

# 2017 EN IMAGES...

## ÉCONOMIE

### Au service de l'économie et de l'emploi#P12

Inauguré le jeudi 23 mars par les élus et le Préfet de la Mayenne, le tout nouveau bâtiment Laval Économie Emploi rassemble les acteurs de l'emploi au cœur du quartier Ferrié.

## RÉALITÉ VIRTUELLE ET AUGMENTÉE

### Laval Virtual Center, l'emblème de l'innovation lavalloise#P14

Après une année de travaux, le Laval Virtual Center a ouvert ses portes en octobre 2017. À l'occasion de son inauguration, les nombreux invités ont pu profiter d'un spectacle vertigineux mettant en avant la superbe façade de l'édifice. En plein cœur du parc technopolitain, l'ancienne usine Europlastiques, dont seule la charpente a été conservée, est désormais dédiée à l'innovation technologique, au service de toutes les entreprises. Son ambition : consolider la position de référence mondiale de l'écosystème lavallois en matière de réalité virtuelle et augmentée.



## TRÈS HAUT DÉBIT

### Pose de la dernière armoire THD#P23

Réunis à Forcé le 22 juin 2017, François ZOCCHETTO et les élus de l'agglomération ont célébré la pose de la 58<sup>e</sup> et dernière armoire FTTH (Fiber To The Home). Laval Très Haut Débit assure le déploiement du réseau THD sur l'ensemble du territoire de Laval Agglomération dans l'objectif d'une couverture totale à l'horizon 2020.





## TRANSPORTS

### Laval Agglo récompensée #P36

Lors des Rencontres Nationales du Transport Public, du 10 au 12 octobre, à Marseille, Laval Agglo a été primée à l'occasion des Challenges de la Journée des transports publics. Dans la catégorie « préservation de l'environnement », elle a reçu le prix spécial de la meilleure initiative de transport pour le lancement de ses vélos à assistance électrique en libre-service. Inauguré le 16 septembre à Laval, ce nouveau dispositif écologique et économique permet de sillonner la ville sans trop tirer sur les mollets !



© Kévin ROUSCHAUSSE - Ville de Laval



# LA bib

Le réseau des bibliothèques  
de Laval Agglomération

## CULTURE

### LA bib, un réseau à la page #P33

Lancé officiellement le 9 janvier 2017, le réseau LA bib permet à ses 15 000 adhérents, quelle que soit leur commune ou leur bibliothèque, d'emprunter plus de 365 000 documents. Et c'est gratuit !

## EMPLOI

### Une semaine pour échanger #P18

Pour sa deuxième édition, la Semaine Laval Emploi, organisée par Laval Agglo, a attiré 3 000 visiteurs, du 16 au 20 octobre. Cinq jours de rencontres, d'échanges et de conseils entre les professionnels de l'emploi et de la formation, les acteurs du tissu économique local et les habitants.

Parmi les thématiques abordées : l'innovation, le numérique, la logistique, le transport ou encore la mobilité professionnelle. L'occasion aussi pour tous ceux qui recherchent un emploi d'être en contact direct avec les entreprises recrutant sur le territoire : 480 offres y étaient proposées.



© Kévin ROUSCHAUSSE - Ville de Laval

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF





P12  
**ÉCONOMIE :**  
attirer et ancrer  
les compétences

P14  
**CULTIVER**  
l'innovation

P16  
**GARANTIR**  
une recherche  
et un enseignement  
supérieur de qualité  
et de proximité

P18  
**EMPLOI :**  
faciliter les échanges  
et les synergies



## ÉCONOMIE : attirer et ancrer les compétences

Prêts d'honneur  
« Initiative Mayenne »  
attribués par le Comité  
local animé par Laval  
Économie :

> **47 projets**  
accompagnés  
(**30 projets de création,**  
**16 de reprise,**  
**1 de croissance),**  
> **53 prêts d'honneur**  
attribués pour un  
montant de **429 500 €.**



### 2017 en chiffres...

Suite à la loi NOTRe, 2017 a été la première année pleine de fonctionnement du dispositif de soutien aux projets immobiliers économiques :

**13 projets** accompagnés correspondant à un investissement global de plus de **66 M€**. Subventions attribuées par Laval Agglo : **1,17 M€**.

**61 %** de projets d'extension et **39 %** de projets de construction.



Modernisons  
la zone des Touches !

### DE NOMBREUX PROJETS DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

**Laval Agglo a poursuivi sa démarche d'aménagement, de vente et de requalification de terrains à vocation économique.**

Grâce à une reprise économique vigoureuse, de nombreux contacts ont été pris. Si peu de surfaces ont été vendues cette année (4 ha soit 7 opérations de cession pour un montant de 545 000 €), de nombreuses opérations devraient se concrétiser en 2018. Sur la zone d'activités d'Entrammes (ZA du Riblay), le chantier d'aménagement de l'extension de 2 ha a démarré à l'automne 2017. La livraison annoncée pour le printemps 2018 est très attendue ; deux acquéreurs sont d'ores et déjà intéressés. À Louverné (ZA de la Motte Babin), l'espace foncier d'une vingtaine d'hectares a fait l'objet de fouilles archéologiques retardant la réalisation de la zone. Le futur parc d'activités d'Argentré, qui a été pensé autour d'un nouvel échangeur autoroutier sur l'A81, est en attente de la position définitive de l'État. En effet, le ministère chargé des Transports a décidé de lancer courant 2017 « les Assises Nationales de la mobilité », une consultation visant à identifier les besoins et les attentes des citoyens.

**Le projet de requalification de la zone des Touches a également bien avancé.** Après un premier état des lieux, une phase de concertation a permis de mobiliser des chefs d'entreprises, des salariés et des propriétaires autour de plusieurs thèmes : qualité de la zone d'activités, déplacements et services. Le scénario final retenu privilégie deux polarités nord-sud et une façade « urbaine » sur l'avenue de Mayenne. Parallèlement, un Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) a été conduit afin de réduire et optimiser les déplacements sur cette zone. Une opération de communication « LAVAL New Touch(es) » a également été déployée.



## UNE ACTION STRATÉGIQUE EN FAVEUR DU COMMERCE

2017 marque la mise en œuvre du plan d'actions pour le développement de l'offre commerciale sur le territoire. Afin de donner une portée réglementaire à la stratégie adoptée, **Laval Agglo et Loiron ont engagé une modification du SCoT** (Schéma de COhérence Territoriale). Ainsi, les projets commerciaux dans les ZACO (Zones d'Aménagement Commercial) seront plus encadrés pour assurer une complémentarité entre l'offre des centres-villes/centres-bourgs et celle des zones commerciales.

**Une réflexion sur l'avenir du centre-ville de Laval a été engagée.** Des études ont été menées en 2017 sur les problématiques d'urbanisme, d'infrastructures, d'offre commerciale, de déplacements et de mobilité. Parallèlement, une démarche de concertation a permis de recueillir les attentes des habitants et usagers du centre-ville. Laval Agglo s'intéresse aussi au développement du commerce dans les centres-bourgs. De nombreuses communes du territoire ont engagé des projets urbains et immobiliers structurants, afin de renforcer l'offre en commerces et services de proximité pour les habitants. **Côté urbanisme commercial, trois projets ont été instruits et autorisés en CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial).**

Il s'agit de la rénovation/extension de la galerie marchande du centre commercial Carrefour La Mayenne (+ 3 229 m<sup>2</sup>), de l'extension du magasin La Foir'Fouille (2 536 m<sup>2</sup>) et de la création d'un magasin de meubles Gautier (358 m<sup>2</sup>) à Saint-Berthevin.

Enfin, le nouveau site Leroy Merlin, d'une surface de 11 700 m<sup>2</sup>, a ouvert sur une partie de l'ancien parc des expositions.



Club « Bienvenue  
en Mayenne »

## UN TERRITOIRE ATTRACTIF

### C'EST DURABLE

#### La plate-forme de transport combiné est sur les rails

Le site rail-route de Saint-Berthevin doit devenir la plate-forme régionale de fret ferroviaire. Cet ambitieux projet a connu en 2017 des avancées importantes. Le protocole d'acquisition foncière a été signé avec Eiffage Rail Express, Laval Agglo devenant propriétaire d'une surface de 20 ha. L'étude d'exploitation a été lancée avec le cabinet INGEROP. Objectif : définir le projet d'aménagement d'une véritable plate-forme ferroviaire interrégionale du Grand Ouest, capable d'accueillir quotidiennement deux trains complets de marchandises. Par ailleurs, un comité consultatif a été mis en place pour recueillir les attentes des futurs utilisateurs (industriels et entreprises du secteur) et un opérateur de transport combiné gestionnaire de la plate-forme a été identifié.

### SUR LE VIF

#### Le CNER tient son 64<sup>e</sup> congrès national à Laval

Après Antibes en 2015, et Metz en 2016, le CNER (Fédération des agences de développement économique) a choisi d'organiser son congrès 2017 à Laval. Événement national de référence pour les professionnels du développement économique, ce rendez-vous avait pour thème « Attirer et ancrer les compétences : quels leviers pour les territoires ? », un sujet stratégique pour l'agglomération lavalloise. Deux intervenants prestigieux ont apporté leur témoignage : Nicolas DECAEUX, Président du groupe WN et reprenneur du site Whirlpool à Amiens et Gaël DUVAL, fondateur et PDG de la French Touch Conférence et membre du Conseil national du numérique.

### LE SAVIEZ-VOUS?

#### Le Club « Bienvenue en Mayenne » attire de nouvelles compétences

Avec la reprise économique, le recrutement est une problématique majeure des entreprises mayennaises. C'est pourquoi Laval Économie et le service Emploi de Laval Agglo se sont mobilisés pour promouvoir le territoire et attirer les compétences recherchées. En 2017, un partenariat entre Laval Agglo, Laval Économie et le club « Bienvenue en Mayenne » a ainsi été établi. La vocation de ce club ? Rendre l'agglomération attractive, faciliter l'accueil et l'intégration des cadres nouvellement recrutés sur le territoire. Après seulement quelques mois de fonctionnement, l'association compte déjà 32 entreprises adhérentes et accompagne 77 cadres.





## 2017 en chiffres...

19<sup>e</sup> édition  
du salon Laval Virtual,  
**6 200 m<sup>2</sup>**

**5 jours** (du 22 au  
16 mars 2017)

**240 exposants**  
**17 700 visiteurs**

(professionnels  
et grand public)  
**+ 30 % de visiteurs pro**  
**(7 900) et + 5 % de visiteurs**  
**grand public (9 800)**

**1 partenariat**  
pour la création  
du Laval Virtual Asia  
qui s'est déroulé  
en Chine du 2 au  
6 novembre 2017.

## LE LAVAL VIRTUAL CENTER INAUGURÉ

Vingt ans après le premier salon Laval Virtual, devenu un événement mondial de référence, Laval Agglomération est bel et bien la capitale de la réalité virtuelle. Avec cet emblème, elle possède désormais une vitrine pour renforcer son rayonnement international. Inauguré le 5 octobre 2017, au cœur de la Technopole, l'établissement accueille l'association Laval Virtual, le centre de recherche lavallois CLARTE ainsi que l'École supérieure nationale des Arts et Métiers (ENSAM). Ultra moderne, il se déploie sur 3 200 m<sup>2</sup>. Son architecture audacieuse et spacieuse facilite la collaboration entre les différents acteurs et invite les porteurs de projets innovants, les start-up et les entreprises qui souhaitent investir dans ces technologies. Le service de veille technologique de Laval Virtual analyse les dernières actualités en réalité virtuelle et augmentée, et donne la tendance. De plus, le centre propose des modules de formation pour les managers, chefs de projets ou développeurs.



Laval Virtual Center

L'ambition de Laval Agglo est de faire du Laval Virtual Center un hub européen de référence internationale dans les technologies et usages du virtuel. L'écosystème lavallois se positionne ainsi en leader dans ce domaine innovant. Le Laval Virtual Center a été financé à hauteur de **5,5 M€** par l'État, la Région et Laval Agglomération.



### L'INCUBATEUR LMT FAIT DÉCOLLER DE NOUVELLES START-UP



Depuis 10 ans, Laval Mayenne Technopole anime le dispositif d'incubation « UP ! L'incubateur », un accompagnement sur mesure pour les projets innovants. Une start-up peut ainsi bénéficier d'un soutien financier et d'une aide pour trouver ses premiers clients. En phase de démarrage, ce dispositif facilite l'accès aux réseaux d'investisseurs locaux, aux experts juridiques, aux conseils, etc. Pour intégrer l'Incubateur, les candidats présentent leur projet devant un comité qui évalue leur potentiel. Si l'avis est favorable, le porteur de projet signe une convention d'incubation avec LMT pour une durée de trois ans, qui l'engage à créer son entreprise sur le territoire mayennais. Une enveloppe maximale de 25 000 € peut lui être allouée.

En 2017, 10 nouveaux projets ont intégré l'incubateur et 7 projets accompagnés ont débouché sur la création d'entreprise. S'ils sont variés, plus de la moitié d'entre eux concernent le numérique. Au cours de l'année, 3 « pépites » ont été retenues : INOD (développeur de solutions immobilières en réalité virtuelle), LEXISTEMS (vendeur de solutions logicielles d'intelligence artificielle) et AGILITIC (concepteur de solutions logicielles pour les artisans du dépannage).



Les 3 « pépites » retenues :  
INOD, LEXISTEMS et AGILITIC

### C'EST DURABLE

« Initiative Innovation » distingue chaque année les jeunes entreprises innovantes. En 2017, 4 start-up lavalloises ont bénéficié d'un prêt d'honneur : HOMYCAT, le projet de Mathilde BLANCHE - un nouveau concept de mobilier pour chats en harmonie avec la décoration intérieure de leur maître (prêt d'honneur de 30 000 €) ; HEYPSTER de Kévin CHOLEAU - un nouveau réseau social vintage destiné aux 15-35 ans soucieux de partager leurs passions (prêt d'honneur de 15 000 €) ; ADAPTIV DESIGN de Jean-Marc ALLARCON - le 1<sup>er</sup> site web destiné aux bricoleurs avec des plans sur mesure pour réaliser un meuble design (prêt d'honneur de 30 000 €) et MAYCAR d'Adrien MARTIN - une offre de conseil et d'étude pour les carrossiers de véhicules poids lourds et utilitaires (prêt d'honneur de 15 000 €).

### SUR LE VIF

#### Immersion à Las Vegas

Du 5 au 8 janvier 2017, Laval Économie était présente pour la première fois au CES (Consumer Electronic Show) de Las Vegas, le plus grand Salon mondial dédié à l'innovation technologique dans l'univers de l'électronique grand public : 220 000 m<sup>2</sup> de salon, 3 800 exposants, 165 000 visiteurs. Parmi les grandes tendances 2017 : les objets connectés, l'intelligence artificielle et les nouveaux usages RV-RA notamment dans les loisirs et l'e-commerce. Nous espérons des retombées très positives puisque 44 rendez-vous ont été pris en cinq jours !

### LE SAVIEZ-VOUS?

#### Les Universités d'été du THD se préparent à Laval

C'est LE rassemblement national sur l'aménagement et les usages numériques pour les territoires. Et c'est Laval qui a été retenue pour accueillir les prochaines Universités d'été du Très Haut Débit (THD), les 19 et 20 septembre 2018 au Laval Virtual Center. Le THD est au cœur de la stratégie de développement de Laval Agglomération, et les acteurs locaux se sont mobilisés pendant l'année pour préparer cet événement. Au programme deux journées de conférences, des temps de rencontres et d'échanges dédiés aux professionnels, de grands débats en plénière, une offre de formation pour les élus, des ateliers... En attendant, le déploiement de la fibre se poursuit dans les 20 communes du territoire. Lire page 23.

**GARANTIR** une recherche et un enseignement supérieur de qualité et de proximité



© listocphoto

## 2017 en chiffres...

À la rentrée de septembre 2017, l'agglomération comptait :

**4 901 étudiants** soit  
+ 3,2 % par rapport à 2016  
+ 19 % entre 2010 et 2017  
soit + 55 % entre 2002  
et 2017

Les formations conduisant à des **diplômes de niveau 1 (bac+5 et au-delà)** représentent **plus de 28 %** des effectifs étudiants.

Les 3 établissements lavallois les plus importants sont :

- > l'IUT de Laval avec **702 étudiants**,
- > l'ESTACA Campus Ouest avec **661 étudiants**,
- > le lycée Haute-Follis avec **557 étudiants**

## UNE PREMIÈRE ANNÉE DE MÉDECINE À LAVAL

Le Conseil départemental de la Mayenne et Laval Agglo ont sollicité la faculté de médecine d'Angers pour mettre en place une première année « santé » appelée aussi « Pluripass ». C'est une année commune destinée aux étudiants souhaitant poursuivre des études en médecine, chirurgie dentaire, pharmacie, kinésithérapie, ergothérapie ou encore maïeutique (sages-femmes). Le dispositif sera le même qu'au Mans, antenne de la faculté d'Angers également. Les bacheliers pourront postuler à cette nouvelle formation à partir de la plate-forme « Parcours sup ». Le principe : les élèves profiteront des cours magistraux dispensés en majorité par télé-enseignement (visio transmission ou visio conférence) et podcasts. D'autres cours auront lieu, eux, au campus Laval-Changé à l'IUT. Il est aussi prévu que des enseignants d'Angers se déplacent pour des cours spécifiques et des options. Le système a fait ses preuves au Mans : les chances de réussite au concours sont exactement identiques ! Ceux qui réussissent le concours de fin d'année poursuivent leurs études de médecine, chirurgie, pharmacie et maïeutique à Angers, le dentaire à Nantes. Quant aux futurs kinés et ergothérapeutes, ils peuvent poursuivre leur cursus sur le site lavallois.

« Pluripass » sera proposé à Laval à la rentrée 2019. Une centaine de candidats est attendue pour cette première promotion.





## INAUGURATION DU CERIUUM<sup>2</sup>

Mis en service en 2016, le CERIUUM<sup>2</sup> (Centre de Recherche et d'Innovation de l'Université du Maine en Mayenne) a été inauguré en janvier 2017 sur le campus Laval-Changé. Ce lieu réunit des chercheurs, doctorants, maîtres de conférences, universitaires travaillant sur une thèse. Il est équipé d'un plateau de recherche informatique ainsi que d'une aile dédiée à la recherche en biologie. Son champ d'application va des sciences humaines à la biologie cellulaire. Dans le premier domaine, les sciences de l'éducation font l'objet de travaux notamment dans la conception de jeux pédagogiques inspirés du numérique. Le second concerne plus précisément la biochimie, biologie moléculaire et culture cellulaire.

Parallèlement à l'inauguration du CERIUUM<sup>2</sup>, les élus représentant la Région, le Conseil départemental, Laval Agglomération, et le Président de l'université du Maine ont signé le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI). Ce dernier repose sur trois ambitions : développer une offre de formation attractive répondant aux besoins du territoire, consolider les activités de R&D dans les réseaux reconnus, renforcer les facteurs de rayonnement du pôle lavallois Enseignement Supérieur Recherche. **Le département de la Mayenne et Laval Agglo financeront le SLESRI à hauteur de 3,4 M€ sur 3 ans.**



Deux projets primés :  
« E-KLAC » et « JEMA by ESTACA »

## UN TERRITOIRE ATTRACTIF

### C'EST DURABLE

**Avec le CCSTI, la science est partout !**

Le Centre de Culture Scientifique Technique et Industriel (CCSTI), basé au musée des sciences à Laval, a deux mots d'ordre : « expérience et découverte ». En 2017, la fréquentation du CCSTI a encore augmenté atteignant plus de 51 000 personnes, grâce à un programme ambitieux d'expositions (« Bon appétit », « Cervorama », « Préhistoire l'enquête »...) mais aussi à sa mission « Femmes et sciences » (expos dans les lycées et collèges, rencontres avec des femmes scientifiques). Ses interventions thématiques sur le territoire (2 200 personnes) et l'organisation du Village des sciences (800 personnes) à la Scomam à Laval ont renforcé son rayonnement. Les visiteurs viennent principalement de l'agglomération (67 %), puis du département. Plus de 700 enfants de l'agglomération ont pu profiter des animations scientifiques à l'école dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Lire page 19.

### SUR LE VIF

**Projet d'extension de l'ESTACA**

Avec 680 étudiants sur le site, l'ESTACA est au maximum de sa capacité d'accueil. L'attractivité de l'école est en effet très forte. Le 13 juin 2017, le président de l'ESTACA a présenté le projet de développement de son établissement sur Laval et les besoins immobiliers nécessaires. Il prévoit, à l'horizon 2025, une augmentation de 330 étudiants, un développement des activités de recherche et le transfert des activités associatives étudiantes (actuellement hébergées zone des Touches à Laval). L'objectif est de doubler la surface de l'ESTACA avec une extension de 6 000 m<sup>2</sup>. La Région, le Département et Laval Agglo ont exprimé leur volonté d'accompagner ce projet.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Un fonds Local Initiatives Étudiantes (FLIE)**

Le Département et Laval Agglo ont lancé un appel à projets auprès des étudiants via un fonds local d'initiatives étudiantes (FLIE). Objectif : dynamiser la vie associative et soutenir les différentes formes d'engagement des jeunes. Pour la première édition 2017-2018, 15 dossiers ont été déposés et 5 établissements représentés (l'Université du Maine-Antenne de droit, l'Université du Maine-IUT de Laval, le Pôle santé, l'ESIEA et l'ESTACA). Au final, deux projets ont été primés : « E-KLAC » du Pôle santé pour une subvention de 706 € et « JEMA by ESTACA » par l'association ITD pour une subvention de 3 000 €.

## EMPLOI : faciliter les échanges et les synergies



### 2017 en chiffres...

Dans le département un  
taux de chômage de **5,6 %**  
**3 046 entreprises**  
implantées sur le territoire  
de l'agglomération lavalloise  
**51 065 emplois** dont  
**35 941** dans le secteur privé

### 5 espaces Emplois

Laval Ferrié,  
Laval Saint-Nicolas,  
Laval les Pommeraises,  
Saint-Berthevin,  
Bonchamp

**+ 28,6 %** de  
fréquentation en 2017  
**1 578 personnes**  
accompagnées  
**5 366 visites**  
**105 sessions**  
de recrutement  
organisées

### DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Les acheteurs publics, donneurs d'ordre ou maîtres d'ouvrage peuvent introduire dans leurs marchés des clauses d'insertion destinées à favoriser l'emploi de publics en difficulté par les entreprises attributaires. Il s'agit de réserver une partie des heures de main-d'œuvre sur un chantier à l'embauche. Les publics éligibles sont les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 12 mois, les jeunes de moins de 26 ans diplômés ou non, les bénéficiaires du RSA, les travailleurs handicapés et toute personne suivie dans un accompagnement personnalisé. Depuis plus de 10 ans, Laval Agglo a soutenu l'utilisation de la commande publique auprès de l'ensemble des donneurs d'ordre du territoire. **Cette démarche a permis l'accès à l'emploi de 400 personnes, et 100 000 heures de travail proposées. Grâce à ces clauses, près de 70 % du public concerné est en emploi ou en formation.**



Méduane Habitat est un acteur clé de ce dispositif. Il l'a expérimenté dès 2008 et a réservé, depuis, plus de 50 000 heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi. Le trophée du donneur d'ordre le plus engagé dans cette démarche lui a été remis le 17 octobre 2017.





© Kevin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

## LE BÂTIMENT LAVAL ÉCONOMIE EMPLOI INAUGURÉ

Laval Agglomération a inauguré le 23 mars 2017 son nouveau bâtiment « Laval Économie Emploi » situé au quartier Ferrié. Dernier né du projet de réhabilitation de l'ancien site militaire lavallois, il est entièrement dédié aux acteurs de l'économie et de l'emploi afin de faciliter les échanges et synergies.

Le regroupement sur un même site des acteurs du développement économique et de l'emploi permet d'apporter un meilleur service, plus lisible et plus efficace. Situé juste à proximité d'une agence Pôle Emploi, le bâtiment vient renforcer la cohérence et la lisibilité des acteurs (Agence Laval Économie, Services Emploi et Contrat de ville de Laval Agglo, Mission Locale, Fongecif, Partage, l'école de la 2<sup>e</sup> Chance, Id Interim). Des espaces de proximité permettent aux usagers d'avoir accès aux outils numériques, d'être accompagnés par des conseillers, d'obtenir des informations, de se former, de rencontrer des entreprises dans le cadre de sessions de recrutements.

**Pour rapprocher encore les candidats et les entreprises, des temps forts comme « Les Rendez-vous de l'emploi » et la « Semaine Laval Emploi » ont aussi été reconduits en 2017.** Enfin, le site internet [www.laval-emploi.fr](http://www.laval-emploi.fr) regroupe l'ensemble des offres, stages et formations : au 1<sup>er</sup> semestre 2017, le nombre d'offres a progressé de près de 20 % avec plus de 10 465 offres publiées pour des emplois localisés sur le territoire. 72 000 visites ont été enregistrées dont plus de la moitié proviennent d'autres territoires.



Semaine Laval Emploi

## C'EST DURABLE

### Les espaces emploi toujours plus fréquentés

Les 5 Espaces Emploi de Laval Agglomération sont des lieux ressources de proximité. Ils proposent un accompagnement dans la recherche d'emploi (aide à la réalisation du CV et lettre de motivation, conseils sur l'entretien d'embauche) et des informations sur les offres, les entreprises locales ou les formations à venir. Ces lieux permettent également de lutter contre la fracture numérique en facilitant l'accès aux outils internet. Ils proposent chaque mois des sessions de recrutements et régulièrement des découvertes de métiers, des forums ou des ateliers sur différentes thématiques. Si l'année 2017 a été marquée par une réorganisation complète des espaces emploi (ouverture du site Ferrié, fermeture de celui des Fourches, reconfiguration de celui de Saint-Nicolas), la fréquentation globale a augmenté de 28,6 % sur l'année. Au total, 1 578 personnes ont fréquenté les espaces emploi de Laval Agglo soit 5 366 visites. Dans un contexte de forte baisse du chômage sur le territoire, la mise en relation avec les entreprises a été l'axe prioritaire de l'année avec 105 sessions de recrutements organisées.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### e-parcourspro.fr : valorisez son parcours et préparez son avenir

Le service Emploi de Laval Agglo en lien avec L'ESIEA (École d'ingénieurs du numérique) et l'entreprise Altags, a lancé la plateforme « e-parcourspro.fr ». Accessible à tous les Mayennais quel que soit leur statut, cet outil doit permettre - au fil des étapes de la vie professionnelle - de capitaliser ses compétences, de mettre en avant ses potentialités, connaître les opportunités locales et optimiser sa recherche d'emploi ou sa reconversion. En effet, e-parcourspro.fr permet de stocker et sécuriser des documents, partager des fichiers et travailler son projet. À ce jour, plus de 500 personnes ont ouvert un compte sur ce site. [www.e-parcourspro.fr](http://www.e-parcourspro.fr)

## SUR LE VIF

### La 2<sup>e</sup> édition de la Semaine Laval Emploi

Du 16 au 20 octobre 2017, la seconde édition de la « Semaine Laval Emploi » a été un vrai succès : 5 jours de rencontres, d'échanges et de conseils entre les professionnels de l'emploi ou de la formation, les acteurs du tissu économique local et les habitants. Pour les candidats, la Semaine Laval Emploi est l'occasion de valoriser ses compétences, de rencontrer les entreprises du territoire, d'avoir un contact direct avec un recruteur, de mieux connaître les métiers et de découvrir des dizaines de secteurs. Cette édition, marquée par plusieurs temps forts dont « les rendez-vous du numérique » ou « les rendez-vous des métiers techniques et scientifiques au féminin » a mobilisé plus de 200 acteurs, attiré 3 000 visiteurs, permis 140 recrutements ou entrées en formation.

# UN TERRITOIRE **DURABLE**







P22  
**BÂTIR  
UN TERRITOIRE**  
cohérent  
et solidaire

P24  
**FAIRE  
DE L'HABITAT**  
un levier de  
développement  
social et  
économique

P26  
**TRANSPORT :**  
assurer les mobilités  
de demain

P28  
**ENVIRONNEMENT :**  
associer les énergies  
naturelles

# BÂTIR UN TERRITOIRE cohérent et solidaire



## 2017 en chiffres...

### Droit des sols :

Le service commun ADS  
a instruit en 2017 sur Laval  
Agglo et le Pays de Loiron :

**887 permis**  
de construire,

**33 permis d'aménager,**

**1 137 déclarations**  
préalables de travaux,

**27 permis de démolir.**

## PADD : ÉLABORER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE DEMAIN

**Laval Agglo a initié l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Sur la base du diagnostic territorial réalisé en 2016,** les élus ont formulé des orientations d'avenir consignées dans le document central du PLUi : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). En 2017, les orientations générales du PADD ont été débattues en Conseil communautaire, et présentées aux 20 communes de l'Agglo. Ce document construit un projet politique adapté autour de trois principales ambitions : l'attractivité et le rayonnement du territoire, la solidarité et la complémentarité, la valorisation du capital « nature » pour la préservation du cadre de vie.

L'écriture du PADD a été l'occasion pour les élus de confronter, pour une première fois, diverses problématiques avec les habitants.

**En mai et juin 2017, 6 réunions publiques ont été organisées.**

À travers le PADD, le PLUi définit d'ores et déjà des objectifs précis qui impacteront le quotidien : c'est pourquoi la consultation est importante.

Enrichi de tous ces éléments, le PADD a été soumis au Conseil communautaire le 13 novembre 2017 après un passage préalable auprès de l'ensemble des conseils municipaux. Ce débat est important puisqu'il définit les orientations générales d'aménagement en matière d'urbanisme, d'habitat, de transport, d'équipement commercial, de développement économique, de patrimoine et de biodiversité... La mise en œuvre des objectifs du PADD est l'enjeu de la nouvelle phase qui, à travers la définition du zonage ou les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) vient définir les règles applicables aux futurs aménagements du territoire.



Consultation importante pour le PLUi.





## TRÈS HAUT DÉBIT : BIENTÔT TOUS CONNECTÉS

**Le Très Haut Débit s'inscrit dans une politique volontariste de Laval Agglomération en faveur du développement économique et de la qualité de vie.** Il doit permettre de renforcer son attractivité et d'affirmer son leadership dans le domaine de la réalité virtuelle et augmentée.

Pour ce faire, en 2011, la collectivité a signé avec Orange une délégation de service public (DSP) de 25 ans. Le premier objectif était d'améliorer la compétitivité des entreprises en desservant en fibre optique toutes les zones d'activités. Ce réseau « Entreprise » est désormais opérationnel avec 11 opérateurs proposant des offres de services. Le deuxième objectif visait à améliorer la qualité de vie et diminuer la fracture numérique en raccordant en FTTH (Fiber To The Home) 100 % des foyers et TPE de Laval Agglo. Six ans après, 58 armoires de sous-répartition et 7 900 clients raccordés plus tard, la pose de la dernière armoire FTTH a été effectuée en juin 2017. L'objectif de rendre 80 % des logements de notre territoire éligibles au THD était atteint fin 2017. Les engagements ont été respectés : d'ici fin 2019, 100 % du territoire sera couvert par le THD. Déjà 200 sites entreprises profitent de cette nouvelle technologie. Laval Agglo est ainsi un des premiers territoires de France à être raccordé, et le déploiement n'est pas terminé. **Les études de faisabilité et d'ingénierie sont en cours pour finaliser un déploiement à 100 % même dans les logements éloignés en zones rurales.**



## C'EST DURABLE

### Une démarche globale d'aménagement

De façon harmonieuse et coordonnée, Laval Agglo poursuit la dynamique de réflexion entreprise avec l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Projet de territoire. Ainsi, le Conseil communautaire a acté le lancement de l'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi). Le PLUi a pour ambition de bâtir un projet d'ensemble, cohérent et solidaire au sein duquel s'inscrit chacune des 20 communes de Laval Agglo. Dans cette perspective, le Conseil communautaire a acté le lancement d'un RLPi (Règlement local de publicité intercommunal). Suite au diagnostic, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) définit maintenant les grandes orientations pour le territoire à l'horizon 2030. Projet politique et vision d'avenir, ce document fixe une stratégie sur le long terme. La fusion Laval-Loiron vient s'inscrire dans cette démarche.

## SUR LE VIF

### Pourquoi un RLPi ?

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, le Conseil communautaire a acté en novembre 2017 le lancement de l'élaboration d'un RLPi (Règlement local de publicité intercommunal). Ce document de planification régit les enseignes, pré-enseignes et publicités extérieures. Il permet d'intégrer la publicité dans un projet urbain, de protéger le cadre de vie, de contrôler l'implantation des enseignes mais aussi de réintroduire la publicité dans certains lieux. L'objectif est de procéder à une validation du RLPi (arrêt, enquête publique et approbation) en même temps que le PLUi. Chacun pourra s'informer et s'exprimer : un dossier d'information et des registres de concertation sont mis à disposition du public dans les mairies des 20 communes. Des réunions seront aussi organisées avec le grand public et les professionnels concernés (commerçants, afficheurs, enseignistes...).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Le SCoT modifié

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Pays de Laval et de Loiron dresse les principales orientations en matière de planification urbaine et de préservation de l'environnement et de l'agriculture pour les territoires de Laval Agglomération et du Pays de Loiron. Laval Agglo a défini en 2017 un plan d'actions stratégiques en faveur du développement commercial, visant à favoriser l'équilibre et la complémentarité entre les zones périphériques, le centre-ville de Laval et les centralités de proximité. Une première modification a donc été engagée sur le volet commerce du SCoT parallèlement à l'élaboration d'un projet urbain pour le centre-ville lavallois. Une seconde procédure de modification du SCoT doit permettre une nouvelle répartition des surfaces allouées aux zones d'activités. Enfin, une réflexion a été lancée sur les conditions de préservation des espaces agricoles.



# FAIRE DE L'HABITAT un levier de développement social et économique



© Kévin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

## 2017 en chiffres...

**139 agréments** pour la construction de logements locatifs sociaux (PLUS, PLAI, PLS).

**1,2 M€** de subventions de Laval Agglo.

**14 M€ de travaux** induits essentiellement réalisés par les entreprises locales.

- > **43 agréments** pour la construction de logements destinés à l'accès social à la propriété (PSLA).
- > **190 logements réhabilités** dans le parc privé, dont les  $\frac{3}{4}$  pour des travaux d'économie d'énergie, pour **3,6 M€ de travaux** induits essentiellement réalisés par les entreprises locales.

## UN SÉMINAIRE BILAN DU 3<sup>e</sup> PLH

Le séminaire organisé par le service Habitat le 8 juin 2017, a réuni **80 à 100 acteurs locaux**. Cette rencontre, animée par deux cabinets d'études (NovaScopia et le Cerur), avait pour objectif de présenter les actions engagées par Laval Agglo notamment le bilan du 3<sup>e</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH 2011-2017), ainsi que le diagnostic et les enjeux du 4<sup>e</sup> PLH (2019-2024). Les participants ont échangé au cours d'ateliers sur trois thèmes principaux. Le premier était : les conditions pour encourager les mobilités résidentielles ou l'offre de services à développer pour aider les habitants dans la construction de leurs choix et leurs parcours. Le deuxième : les conditions de l'attractivité résidentielle du territoire dans la durée ou comment fidéliser les habitants actuels et attirer de nouveaux candidats. Et le troisième portait sur les conditions pour faire de l'habitat l'un des leviers d'une politique de développement et d'aménagement du territoire durables ou comment renforcer les interactions entre la politique de l'habitat et les politiques économiques, environnementales et sociales. Après la synthèse des ateliers, une table ronde a permis d'aborder le rôle des zones pavillonnaires pour répondre aux besoins en logements, et d'envisager les opportunités et potentialités pour demain. Sur la base d'expériences mayennaises, les échanges ont porté sur la question de la requalification du parc ancien au service de la redynamisation des centres-bourgs, puis sur la mutation des zones pavillonnaires des années 60/70. L'ensemble de ces contributions a permis d'identifier les pistes d'orientations et les actions à inscrire dans le futur PLH 2019/2024. Ces phases plus opérationnelles ont été conduites sur le 2<sup>e</sup> semestre 2017. Quatre ateliers de travail ont réuni des techniciens, des agents de la Direction Départementale des Territoires (DDT), des associations,... Six comités de pilotage, regroupant les membres de la Commission Habitat et les maires de chaque commune ont validé les étapes du futur PLH. L'année 2018 entérinera sa validation pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2019.



## CONVENTION PARTENARIALE « HABITAT INDIGNE ET TRÈS DÉGRADÉ » 2017/2019 AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, Laval Agglo a conclu une convention partenariale avec le Conseil départemental de la Mayenne pour agir sur deux types d'actions : la lutte contre l'habitat indigne, et contre l'habitat très dégradé. Objectif ? adopter une politique commune au niveau départemental et assurer une meilleure coordination.

Cette convention permet à Laval Agglo d'une part, d'exercer une maîtrise d'ouvrage déléguée afin de poursuivre le suivi individuel et de traiter directement les dossiers tout en veillant à la diffusion mutuelle des informations, et d'autre part de majorer l'aide départementale pour les travaux réalisés par les propriétaires.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs œuvrant pour la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé est assurée. Le prestataire SOLIHA est missionné au cas par cas afin de réaliser un diagnostic technique, une évaluation thermique des logements ainsi qu'un point sur la situation sociale du ménage. Cela permet d'identifier les principales difficultés, le degré de dégradation du logement et de déterminer les actions à engager pour rendre celui-ci décent, dans les normes d'habitabilité (élaboration d'un programme prévisionnel de travaux). Cette convention précise l'engagement financier sur le suivi de 45 dossiers « Habitat indigne et/ou très dégradé » pour trois ans. La participation financière de Laval Agglomération est fixée à 20 % du coût forfaitaire (850 euros HT) de chaque dossier. Ce qui représente un montant de 2 550 € HT par an, pour 15 dossiers. **Des aides directes peuvent également être attribuées, sous conditions, pour la réalisation des travaux par les propriétaires.**



## UN TERRITOIRE DURABLE

### C'EST DURABLE

#### Signature de la Convention de préfinancement des travaux de rénovation énergétique pour deux copropriétés

Laval Agglo a mis en place une politique incitative en direction des copropriétés sur la thématique énergétique, en missionnant SOLIHA Mayenne pour accompagner cette action. Les règles de financement ayant évolué en 2016, des alternatives ont été recherchées et se sont traduites par la création d'un dispositif de préfinancement innovant et unique en France. La signature de conventions entre Laval Agglo, la société Procvivis, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) d'une part et le Crédit Foncier d'autre part, permet aux copropriétaires éligibles de ne pas avancer de trésorerie pour les travaux de rénovation énergétique grâce à l'instauration d'un système de préfinancement. Les deux assemblées générales des copropriétés Bonaparte II (constituées de 10 bâtiments pour 312 logements) et du Parc (2 immeubles soit 72 logements) ont acté leur souscription. Un effet levier de près de 1 M€ d'avance qui permet la réalisation de 3,4 M€ de travaux concernant 12 bâtiments et 384 logements.

### SUR LE VIF

#### Conférence intercommunale du logement et Convention intercommunale d'attribution 2017/2024

En 2015, Laval Agglo a constitué une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) afin de traiter, notamment, des stratégies d'équilibre de peuplement et d'occupation du territoire à différentes échelles. En 2016, l'étude engagée par l'agglomération pour définir cette stratégie a débouché sur des orientations territorialisées en matière d'attribution des logements sociaux, afin d'améliorer les équilibres. Une typologie de secteurs/quartier a été arrêtée pour guider la politique de production de l'offre de logements sociaux et d'attributions locatives sociales. Ces orientations font partie du socle du document-cadre de la CIL, et seront reprises dans le futur PLH 2019/2024. Elles seront mises en œuvre notamment par la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA). Conformément à la Loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017, la CIA vise des objectifs chiffrés en matière d'attribution de logements, en fonction des territoires (secteurs prioritaires etc.). La CIA propose également les outils pour suivre ces objectifs (outils d'observation et instance partenariale).

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Compétence Gens du voyage

La loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 (article 148) a complété la compétence obligatoire des communautés d'agglomération en matière d'accueil des gens du voyage. La loi intègre dans la nouvelle compétence « l'aménagement, l'entretien, la gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs ». Au-delà des aires permanentes d'accueil et de grand passage destinées aux gens du voyage se déplaçant collectivement à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels, la collectivité peut développer des terrains familiaux locatifs. Ceux-ci peuvent être aménagés et implantés dans les conditions prévues par le code de l'urbanisme et destinés à l'installation prolongée de résidences mobiles.

## TRANSPORT : assurer les mobilités de demain



### 2017 en chiffres...

9 775 560 voyages

3 293 800 km  
parcourus

17 lignes  
régulières

640 arrêts  
desservis

564 personnes  
inscrites au service Mobitul.

### LAVAL AGGLO FAIT L'ACQUISITION DE DEUX BUS HYBRIDES

En 2015, Laval Agglomération a été lauréate de l'appel à projets « TEPCV - Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Elle bénéficie à ce titre d'un appui financier de l'État pour l'accompagnement de la diminution des pollutions liées aux transports. Cette aide a permis l'acquisition de deux bus hybrides (alternant énergies électrique et thermique) en 2017, contribuant ainsi aux actions menées en faveur des réductions de gaz à effet de serre. Le Réseau des Transports Urbains Lavallois (TUL) s'est doté de ces nouveaux véhicules exploités par Keolis. Les 120 chauffeurs ont été formés à la conduite de ces bus un peu particuliers. Pour les usagers, ils présentent un plus grand confort : accessibilité renforcée pour les personnes à mobilité réduite, luminosité, aménagements spacieux.

Le transport public urbain se caractérise par des démarrages et des freinages constants. Dans les bus hybrides, cette énergie est stockée puis réutilisée pour l'entraînement du moteur électrique. De plus, ces bus hybrides consomment jusqu'à 30 % de carburant en moins. En effet, le système intelligent « start&stop » coupe le moteur à l'immobilisation du véhicule et économise ainsi **jusqu'à 5 000 litres de gazole par an**.



Le réseau compte  
17 lignes de bus régulières.



Nouvelle génération de vélos électriques en libre-service.



© Kevin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

## DES VÉLOS ÉLECTRIQUES LIBRE-SERVICE

**Laval Agglomération a mis en service, en septembre 2017, une nouvelle génération de vélos en libre-service dotés d'assistance électrique, une première en France avec ce système de batterie !** Les nouveaux vélos sont

plus confortables, plus modernes et plus maniables. Depuis le 16 septembre, à l'occasion de la Journée du transport public, 50 premiers vélos ont été remplacés par des deux-roues équipés de batterie électrique amovible, qui permettent d'appréhender les côtes avec sérénité ; 50 autres sont prévus en 2019. Grâce à son format – pas plus grande qu'une tablette – la batterie amovible de ces e-VéliTUL offre une grande souplesse d'utilisation : il suffit d'insérer la tablette sur un e-VLS à l'une des 9 stations. La batterie peut être louée par tout client souhaitant disposer d'une assistance électrique pour ses déplacements. Les TUL proposent une location annuelle de batterie à retirer à l'Espace TUL. Pratique, elle permet de parcourir entre 6 et 8 kilomètres.

Le Vélo en libre-service de Laval Agglo appelé VéliTUL est un système proposant 100 vélos et 136 bornettes, disponibles 24h/24 - 7j/7 sur 9 stations réparties à Laval. Globalement, 85 % de l'usage des vélos en libre-service est concentré sur les 5 stations principales : Gare TUL, Préfecture, Gare SNCF, Centre Universitaire, Cité Administrative. **Depuis le lancement du service VéliTUL en 2010, le service a comptabilisé près de 60 000 utilisations.**



© Kevin ROUSCHAUSSÉ - Ville de Laval

VéliTUL en libre-service - Gare de Laval.

## UN TERRITOIRE DURABLE

### C'EST DURABLE

#### Des tickets et des vélos pour les déplacements des agents

Dans le cadre des actions engagées pour le Plan Global de déplacement, Laval Agglo a mis à disposition de ses agents des tickets de TUL et deux vélos à assistance électrique pour leurs déplacements professionnels. En 2017, 44 personnes ont ainsi utilisé 113 tickets de TUL pour leurs déplacements dans le cadre du travail. Ces actions sont les prémices du Plan de Déplacement d'Administration (PDA). Avec l'élaboration de ce PDA, Laval Agglomération entend étendre l'expérience aux entreprises et administrations sur l'ensemble du territoire.

### SUR LE VIF

#### Une mission de médiation MOBITUL

C'est le GLEAM (Groupement Local Employeur d'Agent de Médiation) qui dans le cadre de sa mission de médiation rencontre les personnes qui souhaitent utiliser le service Mobitul, afin d'échanger avec elles sur le règlement du service et leurs besoins en déplacement. En 2017, ils ont rencontré 314 personnes à leur domicile pour leur expliquer le fonctionnement du service. Cette mission complète d'autres activités exercées sur l'agglomération – notamment la médiation dans les bus (scolaires, de ligne, en soirée) afin que les déplacements de chacun s'effectuent dans de bonnes conditions.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Le VLS de Laval Agglo récompensé aux Rencontres Nationales du Transport Public

Lors des Rencontres Nationales du Transport Public qui se sont déroulées à Marseille, du 10 au 12 octobre 2017, Laval Agglo a été primée à l'occasion des Challenges de la Journée des transports publics. Dans la catégorie « Préservation de l'environnement », elle a reçu le prix spécial de la meilleure initiative pour le lancement de ses vélos à assistance électrique en libre-service. Inauguré le 16 septembre à Laval, ce nouveau dispositif écologique et économique permet de sillonner la ville en toute facilité ! Cette innovation limite les coûts et la pollution liés à l'équipement en recharge électrique des stations VLS et permet à ceux qui le désirent de bénéficier de l'assistance électrique sans être dépendant de la disponibilité de vélos ou de leur rechargement en station.

## ENVIRONNEMENT : associer les énergies naturelles



© istockphoto

### 2017 en chiffres...

**100 000 habitants**

une consommation moyenne :

**55 l d'eau/jour/personne**

**37 000 abonnés** au service public d'eau potable

**14 000 m<sup>3</sup> d'eau** consommés/jour

**2 usines de production** (Laval et Saint-Jean-sur-Mayenne)

**15 stations d'épuration**

**1 700 km de réseaux.**

### L'EAU, C'EST L'AGGLO !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le service des eaux de Laval Agglo gère la distribution d'eau potable et l'assainissement collectif et non collectif du territoire. Cela concerne au total **37 000 abonnés**. Ce transfert de compétence s'accompagne de nombreux engagements. Dans un esprit de solidarité, une harmonisation progressive des prix de l'eau a été engagée pour atteindre des tarifs identiques sur l'ensemble du territoire d'ici 2027. Ainsi, pour la plupart des communes, le prix de l'eau diminuera progressivement afin de compenser l'augmentation des tarifs de Laval et de L'Huisserie.

La qualité de l'eau étant intimement liée à celle des infrastructures, le taux de renouvellement des réseaux sera sensiblement augmenté (de 0,6 % à 1 % par an) pour atteindre un renouvellement total du réseau en 100 ans. Laval Agglo se donne la capacité de garantir une qualité optimale de l'eau au robinet mais également de mieux maîtriser la durée de vie des installations. **La qualité du service rendu, la prévention des risques et la maîtrise des coûts constituent des enjeux importants.** Aussi, le service des eaux s'est engagé dans une démarche de certification dans les domaines de la qualité, de l'environnement et de la sécurité. La première étape de ce projet consistera à mettre en œuvre un système de management de la qualité avec un objectif de certification ISO à l'horizon 2020. Pour les usagers, un guichet unique a été mis en place. Un numéro de téléphone permet aussi bien de joindre le service d'astreinte que le service facturation, ou de poser toute autre question.



© istockphoto





**NOUVEAU!**  
Tous les  
**EMBALLAGES  
PLASTIQUES**  
vont dans les bacs  
et conteneurs  
jaunes

## EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI : UN BILAN POSITIF

L'année 2017 a permis aux habitants de Laval Agglo d'appliquer pleinement l'extension des consignes de tri aux déchets d'emballages plastiques. Le bilan est positif : non seulement les quantités d'ordures ménagères collectées ont baissé (18 502 tonnes en 2017 contre 18 781 tonnes en 2016), mais la part des matériaux recyclables (emballages, papier) a augmenté (6 326 tonnes en 2017 contre 6 104 tonnes en 2016). À l'évidence, les nouvelles consignes de tri ont été bien comprises. La collecte des déchets se fait en porte à porte et aux points d'apport volontaire enterrés ou aériens. Dans le prolongement de cette campagne de sensibilisation, de nouveaux sites de conteneurs enterrés ont été mis en place dans les communes (21 sites). Si le recyclage permet de transformer certains déchets en produits nouveaux, il contribue à diminuer les coûts pour la collectivité. Une fois collectés, ces déchets sont revendus à des entreprises spécialisées qui les valorisent. Le produit de cette vente a rapporté plus de 802 000 € à Laval Agglo. Les élus ont donc décidé de diminuer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 7,18 % soit une baisse de 3 % en 2017.

**Autre nouveauté, une carte interactive permet d'avoir toutes les infos sur les jours de collecte en porte à porte et points d'apport volontaire près de chez vous, lieux et horaires d'ouverture des déchetteries !**



© Keim - CHAUSSE - Villedelaval



© Keim - CHAUSSE - Villedelaval

Le réseau de chaleur de la Ville de Laval

## C'EST DURABLE

### Réseau chaleur et économie circulaire

Séché Environnement et Coriance - réunis au sein de LEN (Laval Énergie Nouvelle) – ont intégré les déchets triés (multimatériaux) comme source d'énergie alternative sous l'appellation CSR (Combustible Solide de Récupération). L'alimentation du réseau de chaleur de Laval provient de la combustion en chaudières de granulés CSR, de l'unité de cogénération du biogaz du Centre de stockage de Changé, et de 5 chaudières d'appoint au gaz naturel. Depuis septembre 2017, Laval est donc la première ville de France à posséder un réseau de chaleur alimenté localement par la combustion de déchets et le biogaz. Ce dispositif permet de chauffer près de 6 400 équivalents logements par an (chauffage et eau chaude). Enfin, cela permet de prendre en compte la saisonnalité des besoins : chauffage urbain en hiver, déshydratation des fourrages en été. Valoriser les déchets pour produire de l'énergie : c'est ça l'économie circulaire !

## SUR LE VIF

### Des insectes bâtisseurs aux chauves-souris...

Le Centre Initiation Nature (CIN) présente chaque année deux expositions thématiques. En 2017, les visiteurs ont pu découvrir « Les insectes bâtisseurs » et « Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers ». Deux thèmes très différents qui ont permis d'en apprendre davantage sur les frelons, les termites et les animaux qui s'en nourrissent – mais aussi de comprendre comment nous pouvons protéger les insecticides naturels que sont les chauves-souris. L'occasion aussi de présenter des animaux naturalisés du Musée des sciences de Laval, d'origine lointaine comme le tamarois et l'oryctérope. Plus de 4 500 visiteurs se sont déplacés au bois de L'Huisserie. Au total, le Centre Initiation Nature a sensibilisé 11 000 personnes (enfants et adultes) autour de la découverte et de la protection de la biodiversité.

## LE SAVIEZ-VOUS?

### L'Agglo participe à la Semaine européenne...

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Ainsi, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) qui s'est déroulée du 18 au 26 novembre 2017, a permis de sensibiliser chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets, dès le moment d'achat ou grâce à des gestes simples et quotidiens. Laval Agglo a participé à cet événement : spectacle pour les écoles (« Ratatouille Rhapsody ») à Changé, Louigné et L'Huisserie ; forum de la prévention à Saint-Berthevin ; 3<sup>e</sup> « Rencontres des jardins au naturel » au Centre Initiation Nature du bois de L'Huisserie, conférence... Dans le cadre de la Semaine Européenne du développement durable qui a eu lieu du 30 mai au 5 juin 2017, un nouveau circuit de découverte a été inauguré au Jardin de la Perrine, réalisé par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) avec le soutien de la Ville et Laval Agglo : « Jardinez malin et plus encore ».

# UN TERRITOIRE DE VIE





P32  
**UNE CULTURE  
VIVANTE**  
et accessible

P34  
**COHÉSION  
SOCIALE :**  
favoriser l'égalité  
des chances

P36  
**SPORT :**  
entretenir les  
équipements et  
répandre l'esprit  
sportif

P38  
**TOURISME :**  
séduire  
naturellement



# UNE CULTURE VIVANTE et accessible



## 2017 en chiffres...

Laval Agglo a consacré **1,2 M€** à la culture, dont **1,1 M€** en fonctionnement et **100 000 €** en investissement :

- > Enseignement artistique (hors transfert de compétence) : **400 000 €** (3<sup>e</sup> cycle du CRD).
- > Création et diffusion artistiques : **700 000 €** (promotion des musiques actuelles, soutien aux structures culturelles, théâtre, 6par4, scène et tribune mobiles...).
- > Lecture publique : **100 000 €** (mise en réseau, animation...).

Le 11 septembre 2017, le Théâtre a fêté ses **10 ans** : **34 spectacles** proposés, **90 %** de taux de remplissage, **33 125 spectateurs** présents.

## ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : UNE COMPÉTENCE DE PLUS POUR L'AGGLO

**C'est effectif depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 : la compétence « Enseignements artistiques » relève maintenant de Laval Agglo.**

Engagée courant 2015, la démarche a abouti le 1<sup>er</sup> septembre 2017 après que les communes de Laval Agglo se sont prononcées majoritairement pour le transfert de la compétence « Enseignements artistiques » à la Communauté d'agglomération. Quatre disciplines sont concernées : la danse, le théâtre, la musique et les arts visuels, selon trois axes d'intervention : l'enseignement, la médiation et la création. Six pôles de proximité, répartis sur l'ensemble du territoire, permettent désormais l'accès aux enseignements artistiques à tous les habitants de Laval Agglo. Conformément aux orientations du ministère de la Culture, un tarif solidaire de grande accessibilité a aussi été appliqué. Un septième pôle, exclusivement dédié aux musiques actuelles, accueille des élèves de toute l'agglomération, à Laval. La nouvelle organisation des enseignements artistiques va permettre l'élaboration d'un projet d'établissement cohérent, à l'échelle du territoire. **Le Conservatoire de Laval Agglo est né ! Il compte 138 enseignants et accueille plus de 3 000 élèves (dès l'âge de 4 ans).**







### LES BIBLIOTHÈQUES DE L'AGGLO EN RÉSEAU

La mise en réseau des bibliothèques de l'Agglo est **totale**ment opérationnelle. Depuis le 9 janvier 2017, les bibliothèques d'Ahuillé, Argentré, La Chapelle-Anthenaise, Forcé, L'Huisserie, Louverné, Montigné-le-Brillant, Nuillé-sur-Vicoin et Saint-Jean-sur-Mayenne sont dotées du logiciel ORPHEE et ont rejoint le réseau LA bib. Les 19 bibliothèques déployées dans 15 communes sont accessibles à l'ensemble des habitants. Ce réseau permet de répondre à la demande des lecteurs, mettant gratuitement à leur disposition un choix de plus de 300 000 ouvrages. La consultation et la réservation peuvent se faire via le portail internet dédié. Il est possible d'emprunter et de retourner les documents dans n'importe quelle bibliothèque. Depuis février 2017, une navette de l'entreprise d'insertion Alternatri assure une fois par semaine, sur l'ensemble du réseau, la circulation des documents. En 2017, 24 500 documents ont été ainsi acheminés. Cette mise en réseau se concrétise par 484 000 prêts. 18 750 adhérents actifs (18,6 % de la population) sont recensés, dont 15 191 empruntent régulièrement des ouvrages.



### C'EST DURABLE

Classé d'intérêt communautaire, le Théâtre dispose d'une équipe de techniciens constituée d'agents de Laval Agglo. Pour améliorer son accessibilité, l'équipement s'est entouré des associations concernées par le handicap ainsi que de Marina GUITTOIS, spécialiste en accessibilité culturelle. Le projet, qui est déployé au sein de l'établissement, concerne aussi bien le bâtiment, la signalétique, la communication que la formation de l'équipe. Progressivement, le Théâtre évolue pour permettre une ouverture et un accès au spectacle vivant pour tous.

### SUR LE VIF

Les élus de l'Agglo ont décidé d'installer le futur Conservatoire communautaire dans les anciens locaux du Crédit Foncier, rue du Britais, à Laval. L'organisme bancaire ayant choisi de rejoindre la ZAC de la gare, ses anciens bâtiments offrent une structure en bon état et sont pourvus d'un nombre de places de parking conséquent. Le site accueillera un des pôles d'enseignement artistique et le siège du Conservatoire de Laval Agglo. Il hébergera également les services centraux de la direction des Affaires culturelles. Le plan de financement du projet a été approuvé par les instances communautaires en octobre 2017. Coût global de l'opération : 23 172 000 € TTC.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour encourager la circulation des publics dans les différents lieux de spectacles, Laval Agglo a créé « Scènes de Territoire ». Ce dispositif réunit le service culturel de Changé, la Ville de Saint-Berthevin, Les Angenaises de Bonchamp, le 6par4, le Théâtre de Laval et le Festival du Chaïnon Manquant. Il vise à harmoniser les dates des différentes saisons culturelles (en évitant, par exemple, de programmer plusieurs spectacles de danse ou d'humour le même soir) et à inciter les acteurs culturels à travailler autour d'événements communs. Enfin, ce chantier collaboratif permet de valoriser les dates clés et les coups de cœur de chaque lieu de culture.

## COHÉSION SOCIALE : favoriser l'égalité des chances

Le Contrat de ville met en œuvre une politique de développement social et urbain destinée aux quartiers prioritaires des Fourches, Kellermann et Pavement-Charité-Mortier-Murat. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de co-construction avec les habitants, les associations, les partenaires institutionnels et les acteurs économiques locaux. Objectifs principaux : réduire les écarts de développement entre ces quartiers et l'ensemble de l'agglomération, renforcer l'égalité des chances et améliorer les conditions de vie de leurs habitants.



### 2017 en chiffres...

#### 47 projets

ont été mis en œuvre, pour un montant prévisionnel global de **1 592 277 €**.

Le montant des financements spécifiques apportés par l'État a été de **293 015 €** et celui de la Ville de **105 000 €**.

Laval Agglo a versé **20 000 €** pour soutenir principalement les actions facilitant le retour à l'emploi des habitants.



### LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

Espace de concertation entre tous les acteurs concernés (logement, soin, travail, insertion, loisirs...) avec, pour axe central, le parcours de vie des personnes en souffrance psychique, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) veille à prendre en compte la parole des usagers (faire « avec » et non « à la place de ») et à lutter contre les ruptures par un repérage précoce et une meilleure coordination. En 2017, une action menée par le Centre d'études et d'action sociale (Céas) a favorisé l'interconnaissance des acteurs avec 6 temps de rencontre organisés entre professionnels, bénévoles et usagers (156 participants au total – 64 participants en moyenne par séance). **Environ quarante structures ont eu l'occasion de se présenter, d'exposer leurs difficultés, d'apporter des propositions et d'initier des collaborations.** Plusieurs problématiques ont été abordées (persistance des préjugés, complexité de l'offre et manque de lisibilité, méconnaissance de la maladie) et des points de vigilance mis en avant (auprès de qui obtenir des conseils ? quelle place pour les aidants ? pour l'utilisateur ?...).

**Coordnatrice du CLSM, l'infirmière du Contrat de ville accompagne une centaine de personnes très isolées, éloignées des dispositifs de droit commun pour leur permettre de réintégrer un parcours de soins.**



© kévin ROUSCHAUSSÉ

## UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DU MONDE DU TRAVAIL



Depuis 2005, les 20 communes du territoire mettent en place le dispositif « Argent de poche » piloté par le service du Contrat de Ville de Laval Agglo. L'opération permet d'impliquer les 16-18 ans dans des actions concrètes d'amélioration de leur cadre de vie, leur fait découvrir le monde du travail et valorise leur engagement. En partenariat avec les services des communes et des associations locales, de petits travaux sont confiés aux jeunes. En effectuant des missions sur chaque période de vacances, ceux-ci participent à l'entretien des espaces verts (plantation, désherbage...), à la création de décors pour des manifestations locales, à la réalisation de travaux de peinture sur mobilier, la création de fresques, l'embellissement de salles... Les jeunes ont la possibilité d'apprendre diverses techniques de travail et de découvrir ou de redécouvrir leur territoire.

**À l'issue du chantier, Laval Agglomération verse à chacun une rétribution de 15 € pour 3 heures de travail. En 2017, 3 816 places ont été proposées à 684 jeunes, pour un coût total de 57 240 €. Près de 65 % des participants étaient de nouveaux inscrits.**



© lista di photo

Lieu d'accueil pour femmes et enfants « Association REVIVRE »

## UN TERRITOIRE DE VIE

### C'EST DURABLE

Depuis 2007, un mode de garde en horaires atypiques ou variables a été mis en place au sein d'une micro-crèche gérée par l'Association Aid'a dom, pour des publics résidant dans les territoires prioritaires de la Politique de la ville. L'objectif est de faciliter le retour à l'emploi ou l'accès à une formation des personnes ayant des enfants en bas âge lorsque les structures collectives municipales ne peuvent pas les accueillir. Concrètement, la structure réserve une place, à raison de 40 heures par semaine, sur l'ensemble de l'année. Ce dispositif permet aux familles de résoudre les problèmes de garde d'enfants, pendant 4 mois au maximum, leur laissant le temps de rechercher une solution durable.

### SUR LE VIF

En matière de citoyenneté, une juriste (à mi-temps) du Contrat de ville intervient dans les établissements scolaires de l'agglomération pour informer les jeunes sur leurs droits et obligations. Des actions interinstitutionnelles sont organisées toute l'année auprès des scolaires : défi citoyenneté, reconstitution de procès, festival du film judiciaire... Des permanences juridiques, ouvertes à tous, sont proposées au sein du Contrat de ville, dans le bâtiment Laval Économie, quartier Ferrié et à la maison de quartier de Saint-Nicolas (exclusivement sur rendez-vous). En 2017, 317 entretiens ont été menés. Les questions les plus fréquentes concernent le droit civil (droit de la famille), le droit du travail et le droit du logement...

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Gérée par l'association REVIVRE, la Citadelle est un lieu d'accueil de jour pour des femmes avec ou sans enfant, victimes de violences conjugales et intrafamiliales. La structure offre un espace sécurisé et des rencontres individualisées auprès de professionnels. L'équipe conseille et propose des orientations vers des lieux d'hébergement ou des instances assurant un suivi juridique et psychologique pour les victimes d'infractions pénales. Des actions collectives, des groupes de paroles sont mis en place pour aider les femmes à rompre l'isolement, favoriser leur expression et leur redonner confiance en elle. Ils sont animés par une psychologue et une professionnelle.



## SPORT : entretenir les équipements et répandre l'esprit sportif



### 2017 en chiffres...

Laval Agglo a soutenu **15 événements sportifs** d'envergure nationale ou inter-régionale pour un montant de plus de **36 000 €**.

Le golf de Laval-Change a enregistré **521 membres** à l'année dont **37 enfants** de 4 à 18 ans à l'école du golf. Il a accueilli **80 compétitions** dont 1 d'ampleur nationale.

La piscine Saint-Nicolas a affiché **244 926 entrées**

(tout public : **58 %** ; clubs sportifs : **26 %** ; scolaires : **9 %** ; centres de loisirs : **1 %** ; divers : **6 %**).

L'Aquabulle a comptabilisé **166 434 entrées**, dont **6 176 en balnéo**.

### UNE SECONDE JEUNESSE POUR LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE LOUIS-BÉCHU

**Le terrain synthétique Louis-Béchu, à Laval, a bénéficié d'une véritable cure de jeunesse au cours de l'année 2017.** Un nouveau revêtement a été posé afin d'accueillir, dans les meilleures conditions, les différents clubs qui utilisent l'équipement classé d'intérêt communautaire. Créé en 2005, le terrain avait besoin d'une sérieuse rénovation. Son revêtement, fortement sollicité par le Stade Lavallois (avant 2010) puis par les différents clubs de l'agglomération, les groupes scolaires et, depuis plus de deux ans, par les entraînements du football américain, était particulièrement dégradé. Le gazon synthétique a donc été déposé puis remplacé par un nouveau revêtement adapté à la pratique des différents sports. Le système de drainage a été largement amélioré. L'opération, qui s'est déroulée pendant deux mois, a été réalisée à la fin de l'été, afin de limiter la gêne auprès de ses utilisateurs. Le montant de ces travaux s'élève à 275 000 € TTC.

**Chaque année, Laval Agglo consacre plus de 550 000 € à la rénovation et à l'entretien des équipements sportifs** dont elle a la charge (Stade Le Basser, terrains synthétiques, stade d'athlétisme, piscine Saint-Nicolas, golf).

Dans un souci d'amélioration et de développement des équipements destinés au sport amateur, une étude a été lancée pour créer un nouveau terrain synthétique au sud de l'agglomération lavalloise.



500 000 € de travaux  
pour la rénovation du « CREF ».



## RÉNOVATION ACHEVÉE AU CREF

**Initiés en 2010, les travaux de réhabilitation du CREF ont été achevés en 2017.** Situés avenue Pierre-de-Coubertin, à Laval, l'ensemble est mis gracieusement à la disposition de l'association du CREFJS par Laval Agglo, propriétaire des lieux. Agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS), l'association est affiliée à la Ligue Française des Auberges de Jeunesse. Elle accueille des jeunes internes issus de sections sportives départementales, des établissements d'enseignement secondaire. L'ensemble des chambres (une quarantaine) a été requalifiée, l'isolation des locaux renforcée, la chaufferie remplacée. **Au total, 500 000 € ont été dédiés à l'enveloppe extérieure, 500 000 € à l'aménagement intérieur (salles de formation, locaux administratifs, sanitaires...).** Accessible à 100 %, le CREF est labellisé « Tourisme et handicap » et agréé « Accueil Vélo ».

En 2017, de nombreux stages sportifs y ont été organisés par les Francas\* pour le BPJEPS\*\* Loisirs tout public. 14 800 nuitées ont été enregistrées dont 3 735 nuitées de mineurs non accompagnés, 253 nuitées en accueil vélo, 1 521 nuitées CFA.

\* Les Francas : la Fédération nationale des Francas est une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique, créée en 1944.

\*\* BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.



Des travaux de réhabilitation  
du Golf Club ont été réalisés en 2017.

## UN TERRITOIRE DE VIE

### C'EST DURABLE

Étendu sur 83 hectares, le golf de Laval-Mayenne se compose d'un parcours principal de 18 trous et d'un second de 9 trous, à Changé. Afin de pérenniser la présence de cet équipement sur son territoire et de permettre le développement de la pratique du golf, Laval Agglo verse chaque année une subvention de fonctionnement à l'Association sportive du golf du Pays de Laval et du Département de la Mayenne qui exploite le site. Forte de 583 membres, l'association propose différentes activités (loisirs, compétitions et enseignement sportif). Des travaux de réhabilitation du Golf Club ont été réalisés en 2017 (hall, accueil, bureaux...) et un projet de rénovation du système d'arrosage et du bassin de stockage d'eau a été déposé.

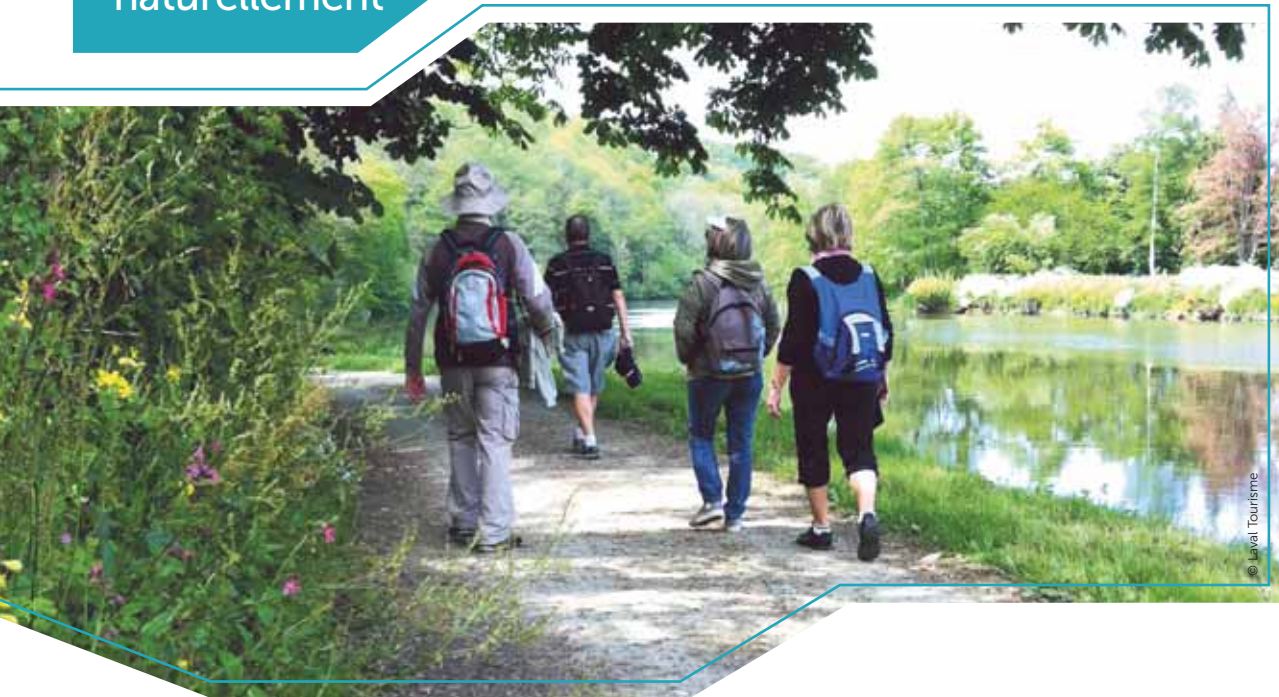
### SUR LE VIF

Équipement classé d'intérêt communautaire, la piscine Saint-Nicolas propose un large panel d'activités à ses usagers. Apprentissage de la natation et perfectionnement (enfants et adultes), séances de vélo aquatique, d'aquagymnastique, de coaching ou de natation prénatale. Au cours de l'année 2017, 35 710 activités ont ainsi été vendues, pour une recette moyenne de 3,57 € la séance. Pour la toute première fois, le site a aussi servi de cadre à un concert lors du Festival des 3 éléphants. Une initiative originale qui a permis aux nageurs d'évoluer en musique dans le bassin extérieur !

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Laval Agglomération soutient le fonctionnement du plateau médico-sportif du centre hospitalier de Laval en allouant une subvention annuelle de 6 000 € au Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de la Mayenne qui gère le site. Représentant du Comité national olympique et sportif à l'échelle du département, l'organisme veille à la protection de la santé des athlètes. Le plateau médico-sportif intervient dans la prévention des risques, dans la lutte contre le dopage et dans le suivi nutritionnel et psychologique des sportifs. En 2017, 318 soins y ont été dispensés lors de consultations par le médecin du sport, par une diététicienne et par un psychologue.

## TOURISME : séduire naturellement



### 2017 en chiffres...

**19 200 contacts** établis à l'Office de tourisme.

**3 289 nuitées** à l'aire de camping-cars de Saint-Jean-de-Mayenne, pour un chiffre d'affaires de **29 600 €**.

**4 690 nuitées** au camping de Coupeau à Saint-Berthevin, pour un chiffre d'affaires de **29 265 €** (entre mai et septembre).

**37 429 €** de chiffre d'affaires à la halte fluviale de Laval (location de bateaux et vélos).

**300 250 €** de chiffre d'affaires pour le bateau-promenade « Vallis Guidonis ».

Groupes et séminaires : **484 groupes** reçus (soit 20 302 personnes), pour **340 924 €** de chiffre d'affaires.

2 congrès exceptionnels de **380 personnes** accueillis, pour **110 000 €** de chiffre d'affaires.

### L'AGGLO ET SON « L'INDUSTRIELLE ATTITUDE »

« Industrielle attitude », c'est l'ouverture sur le monde de l'entreprise dans des secteurs très variés de l'industrie, de la communication, des services ou de l'environnement. Du 20 mars au 7 avril 2017, 45 entreprises de l'agglomération et du département ont participé à cette manifestation pilotée par l'Office de tourisme de Laval Agglo. Elles ont accueilli près de 1 600 visiteurs. Des curieux, mais aussi des personnes en recherche d'emploi, en formation ou insertion. « Industrielle attitude », c'est aussi et surtout, une porte ouverte pour visiter les entreprises du territoire et découvrir le patrimoine industriel.

#### La 16<sup>e</sup> édition a vu la participation d'un public plus jeune.

L'occasion de percevoir les évolutions technologiques et de mieux comprendre l'origine du patrimoine industriel local souvent porté par plusieurs générations d'entrepreneurs passionnés comme c'est le cas, par exemple, pour le textile. L'Office de tourisme contribue ainsi pleinement à la valorisation du patrimoine local et du savoir-faire mayennais.





### UN SÉRIEUX COUP DE POUCE AUX HÉBERGEURS

**Attentive au développement du tourisme, Laval Agglo accompagne les professionnels du secteur qui souhaitent améliorer la qualité d'accueil, le confort ou la sécurité de leurs lieux d'hébergement, qu'il s'agisse d'hôtels ou de gîtes. C'est ainsi qu'en 2017, la collectivité a alloué 86 705 € pour aider au financement de deux projets de rénovation dans des établissements hôteliers situés à Laval. Pour le premier, il s'agissait de rénover une douzaine de chambres. Pour le second, une cinquantaine de chambres étaient concernées.**

Pour être éligible à cette aide à l'immobilier économique, le projet doit porter sur un montant minimum de travaux de 100 000 € hors taxes. **L'idée, pour Laval Agglo, est de soutenir les professionnels du tourisme sur des projets d'envergure.**



Activités diverses  
à la Halte fluviale de Laval.

### C'EST DURABLE

Le premier dimanche d'avril, l'Office de tourisme organise la Rando Loisirs du Pays de Laval, en collaboration avec les clubs rando de Laval (CDRP), Mayenne Tourisme, et avec la participation des communes de l'agglo. En 2017, la manifestation a été organisée au départ de Nuillé-sur-Vicoin. Une vingtaine de cavaliers ont effectué un circuit de 17 km entre Nuillé et L'Huisserie, tandis que 90 marcheurs réalisaient un parcours de 14 km entre Nuillé-sur-Vicoin et Montigné-le-Brillant. Pour la première fois, un circuit de découverte de la faune et de la flore, commenté par un animateur du CIN, a été proposé autour de la commune.

### SUR LE VIF

Pour promouvoir les activités culturelles, touristiques et patrimoniales du territoire, le site internet de Laval Tourisme a été totalement revu en 2017. Plus ergonomique, plus dynamique, il permet, en quelques clics, de visualiser toute la diversité des lieux remarquables ainsi que des animations, sorties et hébergements proposés dans l'agglo. « Responsive design », il s'adapte à tous les supports : tablettes, smartphones, PC. Au cours de l'année, il a enregistré pas moins de 249 000 visites !



NOUVEAU  
SITE

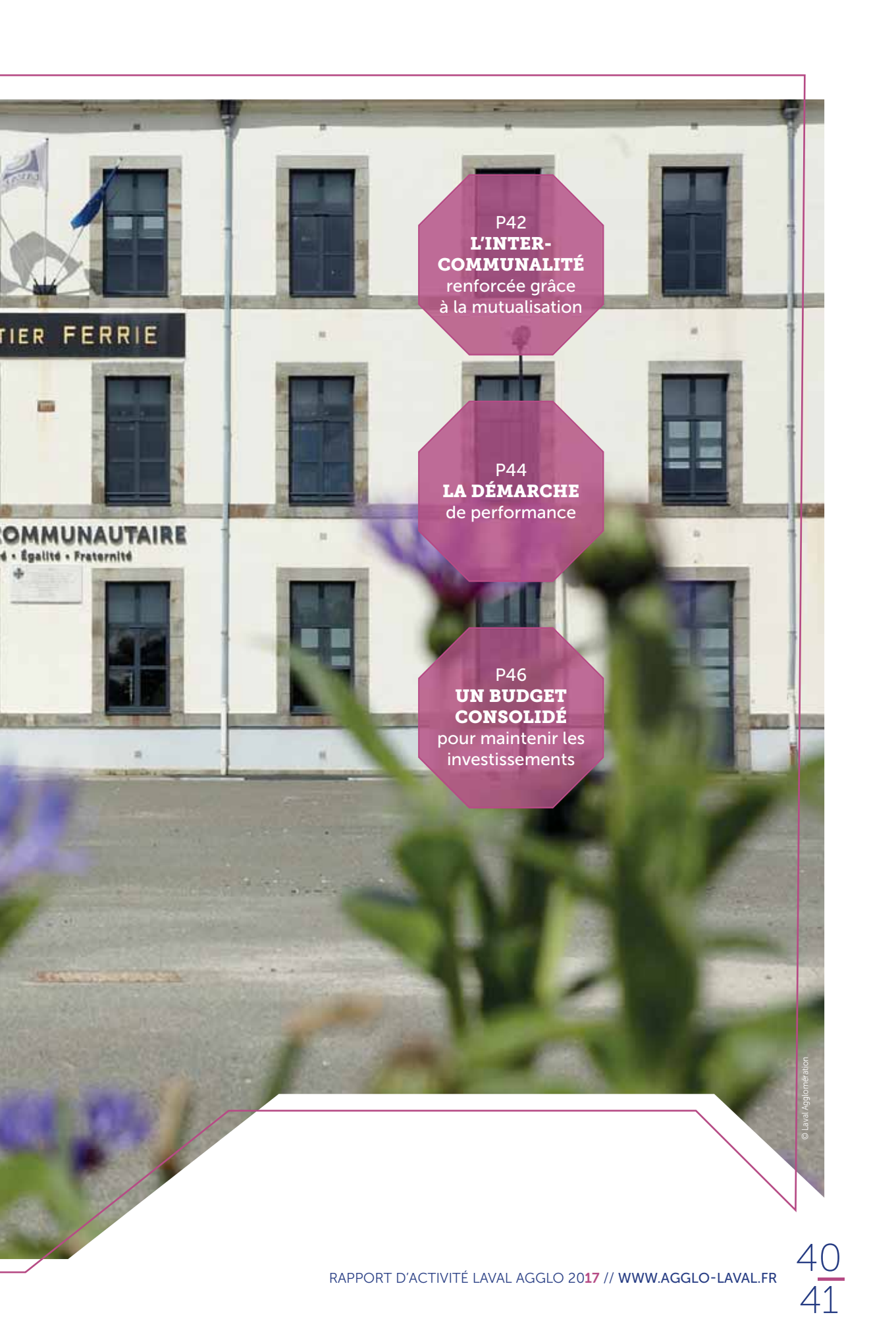
### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Office de tourisme commercialise ses propres activités (bateau-promenade, train touristique, visites...) mais aussi différentes productions de spectacles : 213 Productions, Le 6par4, Les Angenoises, Les Ondines, « Coup d'choeur »... Il propose également la vente de billets pour de nombreux festivals tels que Le Chañon Manquant, Les Nuits de la Mayenne, Les Foins de la rue, Les 3 éléphants... ainsi que pour d'autres rencontres organisées par des associations (basket, cirque, Connaissances du monde...). En 2017, le chiffre d'affaires total de la billetterie s'élevait à 246 720 €.



# GOURVERNANCE & PERFORMANCE





P42  
**L'INTER-  
COMMUNALITÉ**  
renforcée grâce  
à la mutualisation

P44  
**LA DÉMARCHÉ**  
de performance

P46  
**UN BUDGET  
CONSOLIDÉ**  
pour maintenir les  
investissements

© Laval Agglomération

# L'INTERCOMMUNALITÉ renforcée grâce à la mutualisation



## 2017 en chiffres...

La mutualisation du pilotage des missions techniques et d'environnement est l'aboutissement d'une réflexion menée sur l'année 2017 pendant laquelle : **50 directeurs, responsables de service et de pôle** ont été impliqués, **les organisations syndicales ont été rencontrées 7 fois**, **les élus consultés à 4 reprises, 15 réunions de l'équipe projet** ont été organisées. **Les 2 conseillers en organisation** qui menaient l'étude, ont réalisé **43 entretiens individuels, 12 rendez-vous de validation** des états des lieux par thématique, et ont consulté et informé les agents lors de **11 réunions de direction ou de services**. La DRH a reçu **27 agents** en entretiens individuels. Au final, **15 agents** ont été mutualisés au 1<sup>er</sup> février 2018.

## UNE COLLECTIVITÉ TOUJOURS PLUS SOLIDAIRE

**Historiquement, la solidarité communautaire de notre territoire repose sur la mise à disposition d'outils au bénéfice des communes :** espaces communaux individualisés sur le logiciel de gestion électronique des documents ou sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics ; scène et tribune mobiles ; liseuses avec livres numériques intégrés.

**Le schéma de mutualisation enrichit cette solidarité par un apport de compétences et d'expertise.** Ainsi, le service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols permet aux communes de répondre à leur obligation. En 2017, l'accompagnement des communes dans l'exercice de leurs compétences en matière juridique, de commande publique, de finances, d'informatique, de téléphonie et de ressources humaines, montre la volonté de l'intercommunalité de développer encore cette solidarité communautaire. L'adhésion à Mayenne Ingénierie complète cette entraide dans les domaines techniques : ingénierie, voirie, espaces publics, ouvrages d'art, sécurité routière...







© Laval Agglomération

## LA MUTUALISATION LA PLUS INTÉGRÉE : LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES

**Lorsqu'un service public est en jeu et que les communes n'ont pas les moyens de le créer ou de le développer, la solidarité communautaire joue pleinement son rôle et favorise alors, non pas le recours à la mutualisation, mais plutôt un transfert de compétences.**

C'est ainsi que, depuis deux ans, cinq transferts ont abouti à faire jouer la solidarité communautaire :

- > en évitant la « grenellisation » des PLU communaux les plus anciens ;
- > en permettant d'avoir les capacités financières et techniques pour moderniser la gestion de l'eau potable ;
- > en instaurant une carte gratuite pour les lecteurs communautaires ;
- > en créant un crématorium.

**Cette nouvelle organisation assure, à moyen terme, un service identique à la population sur l'ensemble du territoire,** notamment pour la tarification des services de l'eau et de l'assainissement ou de l'enseignement artistique en matière de musique, danse, théâtre et arts visuels. Elle permet aussi de créer de nouveaux services. Ainsi, en matière de lecture publique, elle offre à tous, quelle que soit sa commune de résidence, un même accès aux ouvrages présents dans l'ensemble des bibliothèques du territoire.



Les élus rencontrés ont exprimé un besoin en termes d'assistance et de conseil.

## C'EST DURABLE

Mutualisation : où en est-on ? Lors de l'élaboration du schéma de mutualisation, une vingtaine d'items ont été identifiés par les maires, comme pistes possibles de mutualisation. À ce jour, une réponse a été donnée à plus de la moitié de ces attentes. Deux constats : la mutualisation concerne surtout la mise en commun de fonctions supports, alors que les politiques publiques sont traitées par des transferts de compétences, permettant une approche communautaire plus intégrée. Enfin, la mutualisation s'est faite jusqu'à présent principalement à deux (Ville de Laval et Laval Agglo) pour, ensuite, offrir aux communes un apport en expertise juridique ou technique qui pourra, à l'avenir, être étendu à d'autres domaines.

## SUR LE VIF

En 2015, Laval Agglomération se lançait dans la création d'un Système d'Information Géographique (SIG) communautaire. Après une période d'étude et de consultation, une solution a été retenue, qui privilégie la simplicité et l'ergonomie. L'année 2017 a vu le déploiement de ce nouvel outil dans les mairies et les services de l'Agglo. Profitant de diverses opportunités, une convention de prestations de services a été établie entre Laval Agglomération et la Communauté de communes du Pays de Loiron pour une mutualisation encore plus élargie. C'est donc un territoire de 34 communes qui profite désormais d'un outil unique pour ces besoins cartographiques (Urbanisme, Gestion des réseaux, du patrimoine).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre de l'élaboration du Projet de territoire et du schéma de mutualisation, les élus rencontrés ont exprimé un besoin en termes d'assistance et de conseil. Ainsi, fin 2016, une offre de services ponctuels à destination des communes a été adoptée. Celles-ci attendent une aide juridique et technique pouvant revêtir la forme d'une étude particulière, d'un conseil, ou la mise à disposition de modèles. L'assistance juridique et informatique est envisageable dès maintenant via les compétences regroupées au sein de la DGA Ressources mutualisée. Une liste d'accompagnements, à titre expérimental sur 2017, a été diffusée aux communes. Plusieurs communes ont sollicité un accompagnement.



## 2017 en chiffres...

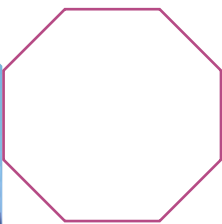
**6,68 %**, c'est le taux d'emploi d'agents en situation de handicap dans la collectivité. Pour la première fois à l'occasion de la déclaration 2017, ce taux dépasse l'obligation légale définie dans la loi Handicap de 2005, fixée à **6 %**. C'est le résultat d'une politique volontariste d'accompagner les agents, présentant ponctuellement ou durablement une incapacité, afin de préserver leur employabilité et ainsi lutter contre la désinsertion sociale. Pour cela, les aides humaines, techniques et organisationnelles du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) sont régulièrement sollicitées à leur intention.

## UN PILOTAGE PAR POLITIQUE PUBLIQUE RENFORCÉ

L'année 2017 fut une nouvelle fois l'occasion de concrétiser le **Projet de territoire, via des programmes annuels de performance déclinés par thématique**. La réflexion, alimentée chaque année par l'ensemble des services de Laval Agglomération en fonction du contexte juridique et économique, est ainsi garante de la déclinaison des politiques publiques pour chacune des compétences de l'agglomération (eau/assainissement, collecte des déchets, développement économique, mobilité, culture...), afin de conserver la force d'attraction du territoire tout en maîtrisant les coûts budgétaires afférents.

Cette considération est toutefois identique au sein des services supports de Laval Agglomération. Ainsi, les ressources internes sont constamment analysées, évaluées et dimensionnées afin de permettre la meilleure adéquation entre les besoins opérationnels et les moyens humains, techniques et financiers mobilisables. **Des objectifs annuels ou pluriannuels permettent cette concordance et assurent une cohérence générale.**





## DES OUTILS DE PILOTAGE TRÈS STRUCTURANTS

**Laval Agglomération a lancé cette année une véritable introspection afin de perfectionner le pilotage de ses ressources.** Ce travail est mené conjointement par les agents des services et la mission performance. L'intérêt de cette démarche est double : gagner en efficacité, mais également sécuriser les pratiques existantes. Concrètement, cela se traduit notamment dans la mise en œuvre progressive de la dématérialisation au sein de la direction des finances ou de la direction des ressources humaines, mais également par des analyses de pratique visant à réorganiser des services en fonction des évolutions de la conjoncture actuelle.

## LES CADRES MOBILISÉS

**Laval Agglomération, ce sont aussi et avant tout des managers, hommes femmes, engagés, performants et au service des administrés de l'ensemble des collectivités qui la composent.** Outre un partage régulier de leurs savoirs et savoir-faire, les cadres de la collectivité ont mis l'accent, en 2017, sur l'importance et la richesse d'une communication interne et externe efficiente. Au cours du séminaire consacré à cette thématique, une conférence et des ateliers suivis de débats ont permis de mettre en exergue les vertus et les subtilités de la communication, ou plutôt des communications transversale, ascendante et descendante. La richesse des échéances a initié un nouveau souffle en la matière, plus adapté à l'évolution démographique de l'agglomération, qu'il convient aujourd'hui de développer.



## C'EST DURABLE

Une dynamique éco-responsable est engagée, avec des économies d'impression, d'affranchissement et des ressources optimisées consacrées à la préparation des séances des conseils communautaires. La collectivité a fourni aux élus communautaires un outil itinérant de gestion des séances des bureaux et des conseils communautaires, permettant de récupérer les convocations et projets de délibérations, de suivre l'ordre du jour sur tablette numérique, avec la garantie d'une procédure sécurisée intégrant le traçage et l'horodatage de tous les échanges. Cet outil peut également être utilisé par les autres communes de l'agglomération dans le cadre de la mutualisation.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Au quotidien, le service conditions de travail de la direction des ressources humaines réalise les évaluations des risques professionnels de chacun des services de la collectivité, dans le but d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des agents. Les différentes actions de prévention mises en œuvre permettent ainsi la maîtrise de la survenue d'accidents du travail, de maladies professionnelles et/ou d'inaptitudes, ce qui représente un enjeu humain, financier et juridique non négligeable pour la collectivité.

## SUR LE VIF

### La Ville et l'Agglomération se dotent de nouveaux sites plus accessibles

Les élus de la Ville et de l'Agglomération ont souhaité moderniser des sites devenus obsolètes afin d'offrir des interfaces plus aérées, plus dynamiques, répondant aux normes d'accessibilité. En juin 2017, de nouveaux sites Internet de la Ville et de l'Agglomération ont été mis en ligne. Fruits d'un travail conjoint entre les services communication et la DSIT, leurs nouvelles rubriques s'inspirent des thématiques de la vie quotidienne. Cette logique doit faciliter les recherches et les démarches, tout en répondant à l'essentiel des besoins d'informations municipales et administratives. En un clic, les habitants ont accès aux pages les plus consultées et peuvent entrer directement en contact avec les services. Ils proposent également de nouvelles fonctionnalités pour faciliter les démarches en ligne (régler sa facture d'eau, accéder au portail famille) et des informations pratiques pour situer la déchetterie la plus proche, par exemple. Rendez-vous sur [www.laval.fr](http://www.laval.fr) et [www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)



## UN BUDGET CONSOLIDÉ pour maintenir les investissements



### 2017 en chiffres...

Le budget de l'agglomération pour l'année 2017 s'élève à :

**89 M€** de dépenses réelles dont

**73 M€** en fonctionnement et **16 M€** en investissement.

### DES ÉVOLUTIONS IMPORTANTES MAIS DES DÉPENSES CONTENUES

Le budget de Laval Agglomération est en constante évolution depuis 2014. Il traduit la volonté politique de mutualiser les services avec la Ville de Laval (Direction générale des services, la DGA Ressources, les services Assemblées et Archives et la direction Bâtiments) et de transférer des compétences au niveau de l'intercommunalité (Eau et assainissement, Enseignement artistique).

Ces évolutions importantes se reflètent dans les budgets par une augmentation des charges et recettes courantes financées grâce à une diminution des dotations versées par l'intercommunalité à ses communes membres.

Ainsi, les masses consacrées aux politiques publiques évoluent fortement entre 2016 et 2017.

Par exemple, le budget que consacre l'agglomération à l'espace public et à l'environnement passe de 11,5M€ à 21,4M€ entre 2016 et 2017, suite au transfert de l'eau et l'assainissement.

Pour sa part, la solidarité communautaire diminue de 2,5 M€ entre 2016 et 2017.

**Malgré ces évolutions financières, la trajectoire financière de Laval Agglomération se maintient. Les indicateurs de gestion sont en évolution importante entre 2016 et 2017, permettant à la collectivité de continuer à investir sur le territoire.**



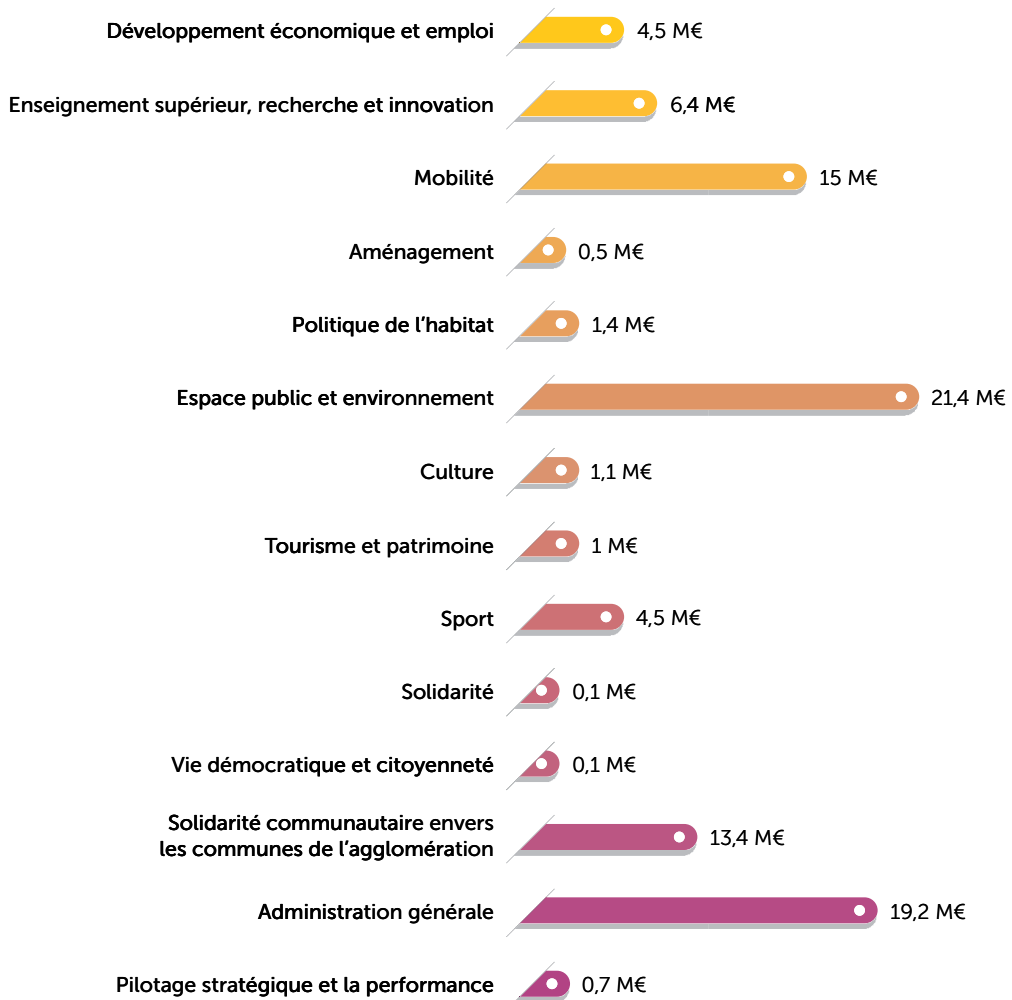


© Laval Agglomération

## UNE PRÉSENTATION PAR POLITIQUE PUBLIQUE

Depuis la mutualisation de la DGA Ressources, la Ville de Laval et Laval Agglomération ont adopté une segmentation budgétaire commune. Cette nouvelle organisation offre une vision consolidée des dépenses engagées par politique publique.

### EN 2017, LAVAL AGGLOMÉRATION A CONSACRÉ :





*Hôtel communautaire  
1, place du Général Ferrié  
CS 60809  
53008 LAVAL Cedex*

**T 02 43 49 46 47**

*F 02 43 49 46 50*

*laval-agglo@agglo-laval.fr*

**[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)**

